

L'Heure Bretonne

Le N° 1 Fr.

5^e ANNÉE — N° 247. — 16 MAI 1943

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITÉ :
1, Rue d'Estrées, RENNES (Bre.).
Téléphone : 43-19

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE) :
Un an : 50 fr. ; 6 mois : 30 fr.
Chèque Postal : A. GEFLOT, 25-29 Rennes.

SUR UN VOYAGE MINISTERIEL

Ce que n'ont pas dit les journaux SECOURS MÉRIDIONAL ? ... Mais qu'on le dise franchement !

par UN SYNDIC

Il est de bon ton, aujourd'hui, d'opposer la ville à la campagne et de dénoncer les paysans comme des profiteurs.

Il est exact que les événements ont donné aux cultivateurs une revanche éclatante. Il n'y a pas si longtemps qu'on les contraignait à dénaturer leur blé et à laisser leurs pommes pourrir sous les arbres parce qu'il en coûtait plus cher de les ramasser que de les vendre.

Que les paysans aient été rendus méfiants à l'égard des officiels et de leurs promesses, et qu'ils en soient à prendre des précautions d'ordre personnel, rien que de naturel.

Mais cette revanche que les événements leur offraient, les paysans bretons, du moins, ne l'ont pas prise.

Leur générosité envers un « Secours National » dont il y aurait beaucoup à dire est connue. Nulle part ailleurs elle ne s'est manifestée avec autant de force.

Nulle part, non plus, on n'a autant travaillé qu'ici.

Et s'il est juste que nos paysans en tirent un bénéfice, que leur contestent les taxes officielles, il est non moins juste de souligner que c'est l'abondance de la production — fort mal répartie d'ailleurs — qui permet à tout le monde de tenir le coup.

Car, si l'on trouve de tout, c'est parce que nous avons travaillé. Mais ce n'est pas nous qui avons inventé le Marché noir.

C'est parce qu'il a constaté cet effort colossal du paysan breton que M. Bonnafous, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, a commencé en Bretagne sa campagne « pour la soudure ».

La presse a longuement parlé de ce voyage ministériel, des discours officiels et des applaudissements rituels qui ont ponctué ces discours.

Mais, comme d'habitude, la presse n'a pas tout dit.

Les syndicats tant critiqués, tant le rôle dont ils sont affublés est ingrat, avaient beaucoup de choses à demander à M. le Ministre. Le programme des journées ministérielles a été réglé de telle sorte que les franches explications tant attendues n'ont pas eu lieu. Nos distingués maîtres se sont arrangés pour escomoter la voix de la vraie paysannerie. Il avait été décidé que les paysans bretons étaient là pour recevoir les ordres et c'est tout. Ne leur faisait-on pas l'honneur suffisant de leur donner ces ordres à eux LES PREMIERS ?

Cependant des questions ont été posées à M. le Ministre, à Saint-Brieuc, à Landernau, à Saint-Pol, à Quimper, chaque fois qu'une petite occasion s'est présentée.

Il lui a été parlé du cidre taxé à un prix ridicule par rapport aux vins du Midi, lesquels échappent au consommateur courant grâce au truco de l'appellation contrôlée.

Pas de réponse.

(Suite page 2.)

La S.N.C.F. est brouillée avec la ligne droite

...et la voie la plus rapide pour aller de Rennes à Vannes passe par le Mans et Angers !

Transports rares et difficiles ? On le sait...

Est-ce une raison pour que l'aménagement se fasse au détriment des Bretons ?

Voici un exemple criant : ... aller de Rennes à Vannes, un seul train par jour : celui de 15 h. 32. Arrêt à Redon où il faut passer la nuit sur les paillasses du Centre d'Accueil. Il n'y a ce train en direction de Vannes-Quimper que le lendemain matin. Conclusion : il faut deux jours pour aller de Rennes en Bretagne-Sud.

Et si l'on se décide au périple suivant : prendre le train à Rennes à 7 h. 25 en direction de Paris pour arriver en cette ville vers 9 h. 30. Prendre vers 11 heures au Mans l'express Paris-Quimper via Angers et Nantes et l'on est à Vannes à 17 heures.

Cet express passe à Redon avant l'arrivée du train qui quitte Ren-

nes à 15 h. 32. Il en coûte 100 fr. de plus que par la voie normale.

Tant pis pour les petites bourses ! Est-ce formuler une « impossible » exigence que de demander à la S.N.C.F. d'établir une correspondance et de réparer son incompréhensible brouille avec la ligne droite ?

Tou.

Le Comité Consultatif de Bretagne a déposé — dès qu'il lés — une demande de STATUT POUR LA BRETAGNE, le 15 janvier 1943.

La réponse devait venir à Pâques.

Or, Pâques est passé et la réponse n'est pas venue.

Sera-ce pour la Trinité ?

Nous avons reçu de M. le Docteur R. Patay, délégué d'Ille-et-Vilaine pour le Secours National, la lettre que voici :

Monsieur le Rédacteur en Chef,

« Je ne puis laisser passer votre article intitulé : « On collecte pour Dunkerque, mais c'est le Midi qui reçoit », sans élever la protestation la plus vive.

Il est absolument inexact de dire — ainsi que l'a fait la rédactrice de La Bretagne — que les denrées pour Dunkerque ont reçu une autre destination. A aucun moment, cela n'a été déclaré par qui que ce soit au Congrès départemental du Secours National.

Toutes les expéditions ont été faites directement par les correspondants communaux à M. le Chanoine Couvreur, sous-délégué du Secours National de Dunkerque.

Celui-ci nous en a accusé réception et nous a adressé de multiples lettres de remerciements que nous avons transmises aux donateurs.

M. le Chanoine Couvreur est d'ailleurs venu lui-même dans le département ; il a pris la parole publiquement à la Cathédrale, à Vitré, Saint-Gilles, Argentré-du-Plessis, Retiers, pour exprimer ses remerciements personnels et la reconnaissance des habitants de Dunkerque et de Bergues aux cultivateurs d'Ille-et-Vilaine qui leur avaient adressé plus de 27 tonnes de marchandises.

La méthode que nous avons adoptée, analogue à celle qui est actuellement suivie pour la collecte de beurre et d'œufs, ne permettait d'ailleurs aucune erreur, ni aucun détournement.

M. Pilon a cru devoir préciser que le martyre de Dunkerque ne devait pas nous faire oublier la misère qui se manifestait dans le Midi, mais nous ne nous sommes pas associés à certaines de ses paroles qui étaient destinées, dans son esprit, à surmonter la réputation des Bretons à secourir les Méridionaux.

Rien ne dit d'ailleurs que nous ne serons pas apparus dans un but de solidarité nationale, à faire certaines expéditions, si nous en recevons l'ordre, aux malheureux qui, dans le Midi, souffrent de la faim.

Mais nous ferons en sorte que les destinations annoncées soient toujours celles de nos expéditions.

Je tiens à vous faire savoir que le beurre et les œufs que nous collectons en ce moment sont destinés aux prisonniers grands malades rapatriés, aux enfants des cantines scolaires, familles nécessiteuses de la région parisienne.

Quant à la nécessité, d'après vous, de réserver exclusivement aux populations des cinq départements bretons les produits de nos collectes, je vous ai déjà écrit à ce sujet. Laissez-moi vous dire que nous avons été les premiers sur les lieux sinistrés de l'orient le 16 janvier pour apporter les pièces de vêtements et les denrées alimentaires indispensables.

Notre dernière collecte, qui nous a permis de réunir des sommes élevées, et des objets en nombre considérable, a été faite pour venir au secours des sinistrés rennais, et le jour que nous avons réussi à constituer ne quittera pas la Bretagne.

Mais la France est une, et rien

ne nous empêchera, si les circonstances l'exigent, de secourir les malheureux quel que soit l'endroit où ils se trouvent en France.

Je vous prie de bien vouloir faire paraître cette lettre dans le prochain numéro de votre journal, avec les mêmes caractères et à la même place que votre article.

Docteur R. PATAY.

M. le D^r Patay a estimé de son devoir de protester. Nous l'admettons sans peine...

Il nous semble que sa protestation devait aller d'abord aux trois journaux que nous avons cités. Le rapprochement des trois compléments (d'un complétant l'autre) autorisait les conclusions logiques que nous avons présentées.

D'autant plus que les propos tenus par M. Pilon, secrétaire général, n'ont pas été démentis. S'il est exact que le Nord et Dunkerque n'ont pas été oubliés, il n'est pas moins vrai, selon M. Pilon lui-même, que l'état-major du Secours National se réserve le droit de répartir les produits collectés et de « mentir quelquefois » sur leur destination.

Nous n'avons rien inventé. Ces propos ont été tenus et M. le Docteur Patay reconnaît lui-même qu'il n'était pas d'accord avec M. Pilon sur « certains termes ».

Nous pouvons même affirmer,

« La France est une », dit M. le D^r Patay qui, n'étant pas Breton, ne peut avoir là-dessus le même sentiment que nous. Nous le disons sans aucune acrimonie, car M. le D^r Patay ne passe pas pour être spécialement hostile à l'idée bretonne. Il peut même se flatter de certaines sympathies.

(Suite à la 2^e page.)

VICHY, KÉRBENN AR BREZHONEG

Graet am eus hent gant Bigou-denned o vont da Vichy : mero'hed yaouank brav ha bev, rodellat koant o biev dindan o o'hoef gwenn gwintet soun hag uhel war o fennoù, ha fichet gant voulous kran.

— Setu, neuze, mero'hed, — eme ve, — emaoch'o o vont da glask ar pare d'ho'h avu, en ur evañ dour a vuhez ?...

O'hoarzhin a reas ar mero'hedigou. Na vez ket klañv avu yaouankizou ugent vloaz. Da werzañ dantelez bigou-denn eo edont o vont, anat deoc'h.

— N'omp ket kollet du-se, eme unan. Dirouestlañ a reomp mat hon neud e galleg, gouzout a rez. Mes, e Vichy, n'eo ket dav... Rak e kérébet, n'eo bet klevet ganeomp kement a vrezhoneg hag e Vichy.

— Chom da lavarout ! Ha, pa 'm bo amzer, e kredin.

— Ar wirionez !... E Vichy, ez eus martoloded, gwarded « mobil », ofisourien e giz-kêr, tud-e-karg, eus a Vreizh, n'oar den pegement. Ni a weler ac'hanomp a-bell, abalamour d'hor o'hoefnoù ; ni a zo ganeomp aer ar vro, hag an dud paour-se, kollet du-se, a gemer-o nijadur o tont da zrailhañ kaôz ganeomp, pep an amzer. Ha brezhoneg ganeomp, e-pad an-deiz, e Vichy !...

— N'omp ket bet souezet gant ar pezh o dour lavaret dia va c'hen-

sans craindre un démenti, que l'allusion au Midi a été fort mal accueillie. Elle a donné lieu à des mouvements divers (soyons polis) dans toute l'assistance et au bureau même du Congrès.

Sans doute, voudrait-on jeter un voile sur ces « tristesses », comme d'autres nous l'ont dit...

Non et non ! Si l'on veut faire du « Secours Méridional », qu'on le dise franchement.

Le mensonge même officiel est une arme très mauvaise en Bretagne.

Pourquoi veut-on cacher systématiquement qu'un fort contingent des produits collectés est dirigé sur le « malheureux » Midi ?

Serait-ce que l'on a quelque chose à cacher ? Nos cultivateurs qui font preuve de générosité ont le droit de savoir si leurs cadeaux ne donnent pas lieu à un commerce « là-bas ».

Donateurs, ils ont le droit de savoir ce qu'on fait de leurs dons.

« La France est une », dit M. le D^r Patay qui, n'étant pas Breton, ne peut avoir là-dessus le même sentiment que nous. Nous le disons sans aucune acrimonie, car M. le D^r Patay ne passe pas pour être spécialement hostile à l'idée bretonne. Il peut même se flatter de certaines sympathies.

(Suite à la 2^e page.)

TIN GARIOU.

Sur un voyage ministériel

(Suite de la 1^{re} page)

Il lui a été dit que la diminution du prix du lait ne profitait guère aux consommateurs, mais surtout aux intermédiaires.

Pas de réponse.

Il lui a été signalé que la réglementation actuelle de la vente des chevaux permettait aux acheteurs d'Outre-Bretagne de réaliser des fortunes scandaleuses sur le dos de nos paysans.

Pas de réponse.

Il lui a été prouvé par des exemples que le marché noir était non seulement toléré mais encouragé grâce à la toute puissance des trusts intéressés.

Pas de réponse.

Il a été dit à Monsieur le Ministre que les Services de Ravitaillement et les directeurs des Groupements de Répartition manquaient totalement (comme à Saint-Brieuc) de ces vertus que l'on recommande aux paysans.

Enfin sur l'épineuse question du blé qui vaut à nos paysans une pluie d'amendes, il a été signalé à M. Bonnafous que la livraison du blé n'est pas souvent possible parce que les magasins sont encore remplis d'un blé SOUVENT CORROMPU. Ce blé a été mal ramassé, mal gardé, a germé et avant de l'envoyer au moulin, il faut aujourd'hui faucher l'herbe. De ce gaspillage insensé qui compromet gravement la soudure qui sera rendu responsable ?

Il y a en outre les impositions : c'est à Paris qu'on les fixe. Mais nos paysans ne sont pas sans voyager.

On est qui se sont rendus dans l'Aisne par exemple.

Où ils ont constaté que certaines fermes produisaient, à elles

seules, plus d'avoine qu'une commune tout entière de l'Ille-et-Vilaine. Or, l'imposition pour la commune de l'Aisne n'était pas supérieure à celle de la commune bretonne.

Et si l'on s'étonne de cette anomalie, je vais invoquer le témoignage de M. Marcel Déat dans « l'Œuvre » du lundi 10 mai.

« Au surplus, le désordre paraît régner dans les hautes sphères des Comités. Tandis qu'on prospecte de manière vexatoire chez les petits producteurs du Centre (et de Bretagne surtout, M. Déat !), il y a dans l'Aisne, par exemple, des milliers de quintaux non battus, qui attendent, en meules, le bon plaisir des responsables. Nous donnerons à qui de droit des précisions. Il est tout de même ahurissant qu'au début de mai, et malgré la hantise justifiée de la soudure, ces battages ne soient pas activés de toute urgence. »

Nous aussi, nous avons beaucoup de précisions à donner.

Car si l'on veut faire le procès de la paysannerie il faut le faire en toute clarté et ne pas hésiter à démasquer TOUTES LES RESPONSABILITÉS.

Les paysans bretons ne craignent pas le débat. Ils le souhaitent public et sans escamotage possible.

Beaucoup d'entre eux m'ont prié de le dire.

J'ai eu recours à la seule LIBRE TRIBUNE que nous connaissions : « L'HEURE BRETONNE ».

Un mot pour terminer : Nous sommes aujourd'hui les « PREMIERS PAYSANS » comme

nous étions en 1914 les « PREMIERS SOLDATS ».

C'est un honneur qui nous coûte cher chaque fois. Jusqu'à maintenant les Bretons ont été priés de tout donner mais de ne rien recevoir. C'est le sens le plus clair de cette politique de la « main dans le dos ».

Or, « ça » ne prend plus.

Les « événements » en révélant aux Bretons qu'ils étaient les « premiers soldats », les « meilleurs marins » et les « plus vaillants des paysans » se sentent une légitime ambition.

Celle d'être aussi les « premiers » en Bretagne et d'assumer eux-mêmes la gestion de leurs intérêts.

Ils ne risquent pas de faire plus mal que les administrateurs méridionaux et autres qui leur sont infligés depuis plus d'un siècle.

VIVRE POUR NOUS AU LIEU DE MOURIR POUR LES AUTRES.

Tel est le mot d'ordre de la nouvelle génération bretonne.

UN SYNDIC.

Mort d'un celtisant allemand

Le 15 avril dernier, les études celtiques ont perdu un actif promoteur dans la personne du D^r G. von Tevenar, Secrétaire général de la Société pour les Etudes Celtiques en Allemagne. Depuis 1934, le D^r von Tevenar avait consacré une grande partie de son activité à l'étude des différentes questions qui intéressent tous les peuples celtiques. En 1941, par exemple, il a publié dans la « Revue pour la Philologie celtique » (Zeitschrift für Keltische Philologie) une remarquable étude sur la situation de la langue irlandaise, d'après le recensement de 1926 et de 1936.

Mais le D^r von Tevenar n'avait pas seulement consacré ses études aux problèmes linguistiques chez les Celtes insulaires. C'est ainsi qu'il avait fait paraître dans le numéro d'août 1940 de la « Revue de politique étrangère » (Monatshefte für Auswärtige Politik) un très intéressant article sur le régionalisme et la centralisation dans la France contemporaine (Regionalismus und Zentralismus im heutigen Frankreich).

Sur la Bretagne proprement dite, le D^r von Tevenar avait publié en 1936 dans le n^o 6 de la « Revue « Volk und Reich » (Peuple et Empire) une étude sur le Mouvement national breton (Die bretonische Volkstambewegung). La même année, il faisait paraître dans le n^o 6 de la « Revue « Zeitschrift für Geopolitik » (Revue de Géopolitique) un article intitulé « Peuple et Pays des Bretons » (Volk und Raum der Bretonen).

Enfin, en 1940, il avait publié dans les cahiers de la Société dont il était secrétaire général une « Bibliographie bretonne » très documentée.

POURQUOI ?

... Les tarifs postaux français, en ce qui concerne les expéditions de colis, sont-ils plus chers pour les ouvriers travaillant en Allemagne que partout ailleurs ?

Est-ce pour décourager les ouvriers ou leurs familles ?

Si les auteurs des lois officiels qui célèbrent le mérite de ceux « qui donnent leur travail » veulent être logiques avec eux-mêmes, ils doivent accorder aux ouvriers « mobilisés pour l'Europe »

LA FRANCHISE POSTALE. Ce n'est que justice.

GUERRE ET DIPLOMATIE

« MISSION ACCOMPLIE »

C'est en ces termes que la plupart des commentateurs parlent des derniers défenseurs germano-italiens du bastion tunisien.

Si la conclusion de l'affaire tunisienne, qu'on laissait prévoir depuis quelque temps, survient un peu plus vite que certaines dépêches ne le donnaient à entendre au début de la semaine dernière, il n'en est pas moins exact, en effet, que la tâche assumée par les forces de l'Axe en Afrique depuis novembre dernier a été considérable.

Lors du débarquement anglo-américain, facilité par les chefs militaires français, on pouvait s'attendre à l'élimination rapide de l'armée du maréchal Rommel. Grâce à l'intervention rapide du général Von Arnim à Bizerte et à Tunis, le maréchal Rommel a pu opérer, de la frontière d'Egypte au Cap Bon, une retraite qui demeurera célèbre dans l'Histoire et que tout le monde admirera quand les passions se seront calmées.

L'opinion publique s'est demandé pourquoi depuis plus de six mois les Germano-Italiens n'ont pas amené en Tunisie des forces, sinon capables de reprendre la Lybie, l'Algérie et le Maroc, du moins susceptibles de tenir en échec la coalition adverse. Il y a à cela des raisons que les historiens de cette guerre préciseront plus tard. Ce que l'on donne à entendre, c'est que les Anglo-Américains ne demandaient pas mieux précisément que d'entraîner hors d'Europe le plus grand nombre possible de

leurs adversaires allemands et italiens. C'est les rendre à l'état d'un service de grand ordre.

Ce qui paraît moins évident, malgré l'incalculable valeur de Bizerte, c'est que l'Axe, à part objectif essentiel la défense de l'Europe. Bénéficiant de la fameuse « ligne intérieure » sur le continent européen, il est facile à l'état-major de l'Axe de déplacer et de répartir ses forces au mieux des intérêts du moment.

Il est clair d'autre part que, depuis novembre dernier, l'Axe n'a pas perdu son temps et que les points les plus vulnérables des côtes Sud de l'Europe ont reçu, comme celles de la côte Ouest, une défense solide.

Enfin, les observateurs attentifs ont noté que l'état-major allemand s'est constamment ingénié à éviter une dispersion de ses forces et à ne tenir qu'un front principal. Ce front principal demeure celui de Russie et c'est là que s'obtiendra la décision.

Que les Anglo-Américains s'ingénient désormais à contrarier le plan de l'état-major allemand par de prochaines tentatives de débarquement, nul n'en doute. Mais que ces débarquements prennent l'ampleur que l'on annonce d'un certain côté, c'est une autre affaire. Car, un corps de débarquement anglo-américain trouverait sur le sol européen des difficultés plus considérables encore que celles rencontrées par le maréchal Rommel en Afrique.

De ceci non plus, aucun esprit sérieux ne doit douter. St. K.

SECOURS MÉRIDIONAL ?

(Suite de la page 1) Aussi bien, nous ne le mettons pas en cause personnellement ni même son service dont les agents font, en majorité, tout ce qu'ils peuvent pour soulager des misères.

Mais justement son service ne mérite pas que M. Pilon et l'état-major du Secours National manquent de franchise à son égard.

Nous ne posons aucune exigence « inadmissible » en demandant que les Bretons soient secourus d'abord par leurs compatriotes.

M. Pilon veut que les sinistres évacués dans les campagnes soient « très bien » et n'aient pas besoin « de grand'chose » (sic).

Il n'est, hélas ! que de faire une enquête parmi les Bretons « évacués obligatoires ».

Nous recevons, nous, des plaintes constantes et il est des communes du Morbihan lui-même qui ont été sans pain pendant huit jours !

Mais, s'il est entendu que tout ce que dit l'Heure Bretonne est « suspect », nous invoquerons le témoignage des « confrères » conformistes.

Si M. Pilon lisait l'enquête publiée par le Nouvelliste du Morbihan sur les Lorientais évacués dans l'Indre-et-Loire, il constaterait que l'on se plaint du Secours National un peu partout.

Nous terminerons en priant également M. Pilon de se reporter à l'éditorial de la Bretagne en date du lundi 10 mai et dont voici la conclusion :

« Mais pour la Bretagne aussi la vie est devenue plus âpre. Ses richesses naturelles ont été captées au bénéfice des grands centres.

Son poisson, ses primeurs, son blé s'en vont par longs convois vers des destinations lointaines. Les longs convois reviennent vides. Le vin manque chez nous, mais le Secours National n'a pas encore songé à lancer un appel aux viticulteurs du Midi en faveur des gosiers bretons.

Le Breton ne sait pas gémir ou gémit trop discrètement. Cependant, la vérité lui apparaît plus clairement de jour en jour. Quoiqu'il lui en répugne, il lui faut maintenant crier sa misère.

S'il continuait d'écouter les voix pathétiques, il se trouverait bientôt sans pain devant son assiette vide.

Bretons, mes frères, pour nous aussi le temps est venu de gémir ! Ce n'est pas nous seulement qui le disons.

L. QUÉNÉ.

Au fait, si Jeanne d'Aro revenait en France !

... Elle y retrouverait cette fois PLUS D'UN « CAUCHON ».

PETITES ANNONCES

Directeur Atelier de Fabrication de semelles de galoches DEMANDE à entrer en relation avec vendeur de patente d'exploitation forestier. — Prière d'écrire au Secrétariat Général du P. N. B., 11, quai Lamartine, Rennes.

ON DEMANDE APPRENTIS pour mécanique de précision. — Se présenter chez M. BESRETS, Machines à Coudre, Champ de Mars, St-Brieuc. — Visa 526 LT St-Brieuc.

EN VRAC...

Ainsi, il n'y aurait plus d'histoire et géographie au bachelot. Heureux examinés que ceux de notre temps.

Les Français avaient déjà la réputation de « entendre que du feu en la matière ».

Quant aux jeunes filles, elles pourront opter entre l'épreuve d'enseignement ménager et l'éducation physique. Nous aurons au choix de gentes compagnes sachant coudre ou faire le grand soleil à la barre fixe.

Ce qui n'est point un plaidoyer pour les interminables et indigestes programmes scolaires, qui vous rendent un homme tout « ras-solé », comme disait l'autre.

« Le Nouvelliste » écrivait ceci l'autre jour :

« On apprendra avec plaisir dans notre département la nomination de M. Ytasse, secrétaire général de la Préfecture, au poste de préfet délégué à Dijon. » Pas très gentil pour M. Ytasse.

Le directeur du Conseil Régional Corporatif Agricole demandait, à la réunion de St-Brieuc : Que les contrôleurs se montrent plus compréhensifs et que les procédés d'intimidation de certains soient bannis...

Scrogneugneu, on comprend la révolution vichyssoise ou on ne la comprend pas. Tout est là.

Trois Bigoudènes à la porte d'un cinéma, à Landerneau.

On leur refuse l'entrée, parce que leurs coiffes auraient pu gêner les autres spectateurs ! C'est peut-être un signe d'esprit nouveau, mais c'est abusif. Il y a des valées de bois vert qui se perdent.

On m'a juste conté l'histoire un soir que, calé dans un fauteuil de cinéma, j'avais renoncé après plusieurs vaines tentatives, à suivre les péripéties, sur la toile, de l'ampleur de l'édifice derrière mode de Paris qui serait de cha-peau à ma voisine de devant.

Nous n'avons plus de gruyère maigre.

Pour fabriquer ledit gruyère, on ramassait du lait qu'on expédiait à deux grosses firmes dans les Vosges. On aurait pu, bien sûr, fabriquer du caillé sur les lieux de production laitière, mais c'était décidément trop simple.

Il paraît que les deux trusts en question ont fait de grosses affaires.

On commence de tourner quelque part un film intitulé L'Eternel retour. C'est une « adaptation parisienne » de la légende de Tristan et Yseult.

Adaptation parisienne ? De quoi trembler.

Un certain docteur Perkins (Américain, bien entendu), a trouvé le moyen, par quelque injection, de guérir les imbéciles.

On dit que son invention sera très utile, mais les Américains sont veaux.

Vivement que le procédé se vulgarise également par ici ; il en est grand temps.

D'un quotidien de Paris :

« La guerre, qui a fait disparaître de notre alimentation tant de choses succulentes, a, par contre, ramené la galette.

« Galette bretonne, faite de sarrasin, qu'on ne mange certes pas par gourmandise... »

De quoi ? Si vous n'êtes pas contents, n'en dégoutez pas les autres. Il y en a qui ne font pas tant de manières.

Une dame, descendant du train, perdit un portefeuille contenant de l'argent, une carte d'identité, plusieurs cartes d'alimentation.

Le portefeuille fut rapporté. Un fait-divers qui tranche nettement sur... les autres.

Il y avait une fois un monsieur qui ramassait les éclats de D. C. A. après chaque alerte.

Collectionneur ? Non, sportsman. C'était pour les jeter, à l'alerte suivante, dans la fenêtre de son propriétaire.

GONZALEZ.

LES LIVRES

Arthur de Bretagne par CLAUDE BERNARD

Le Dr Jean-Marie Le Goff vient de procéder à la réédition d'un ouvrage écrit par Claude Bernard sur le premier duc de Bretagne qui ait porté le nom d'Arthur.

Comment l'illustre savant fut-il amené, alors qu'il n'était encore qu'un jeune préparateur en pharmacie, à s'intéresser au jeune prince qui, à la fin du XII^e siècle, symbolisa la foi du peuple breton dans ses destinées, avant de périr à peine adolescent, victime de la politique cauteleuse des rois de France et d'Angleterre, c'est là une question que se pose le Professeur Henri Roger, qui a écrit la préface de cette seconde édition, et qui y répond en suggérant que Claude Bernard dut avoir des ecclésiastiques bretons parmi ses premiers professeurs.

Quoi qu'il en soit, la destinée de cette œuvre littéraire ne fut guère plus heureuse que celle du personnage qu'elle mettait en scène : l'auteur, qui croyait pouvoir y attacher une grande valeur, se rendit à Paris, en novembre 1834, pour la présenter au célèbre critique et professeur Saint-Marc Girardin. Celui-ci la jugea médiocre et conseilla à son jeune auteur de se tourner vers un autre genre d'activité. Par la suite, Claude Bernard devint un savant d'une réputation mondiale et Arthur de Bretagne était oublié de tous sauf de son auteur, qui la remit à l'un de ses exécuteurs testamentaires, Georges Barral. Ce dernier la fit paraître onze ans plus tard, en 1847. Mais cette édition fut presque entièrement détruite par un incendie et le reste en fut saisi et vraisemblablement détruit sur intervention de la veuve du savant.

Nous sommes donc redevables au Dr Le Goff que cette œuvre n'ait pas définitivement sombré dans l'oubli.

Il faut s'en féliciter non pas seulement en raison de l'évidente curiosité que constitue cet ouvrage littéraire d'un grand scientifique, mais aussi à cause des incontestables qualités dramatiques de cette pièce de théâtre.

Claude Bernard n'est pas le seul auteur dramatique — puisqu'il a droit à ce titre — qui ait placé Arthur de Bretagne sur la scène. Avant lui, Shakespeare dans Le Roi Jean, après lui Louis Tiercelin en 1875 et Frédéric Heurlypes en 1885, ont choisi le même personnage et le même titre pour leur pièce. Il ne conviendrait pas, dans un compte rendu aussi court que celui-ci, d'établir une comparaison entre la façon dont ces différents auteurs ont compris et traité leur sujet. Mais il convient de dire que si Claude Bernard n'a pas toujours respecté la lettre de l'histoire, en vieillissant considérablement Arthur, par exemple, et en introduisant le personnage imaginaire de Marie des Roches, du moins semble-t-il avoir cherché à comprendre l'esprit de l'époque qu'il avait à dépeindre.

Et c'est là, avec celle du choix de ce sujet étranger à ce qui aurait dû être l'objet de ses préoccupations, l'une des principales questions qu'il convient de se poser à propos de ce drame. Comment ce jeune homme sans formation historique spéciale a-t-il réussi, en pleine période romantique, à s'absorber de la fausse couleur locale qui s'étalait alors dans le théâtre de Victor Hugo, pour tendre vers une résurrection aussi fidèle que possible des sentiments et des caractères de ses héros ?

C'est sans doute cette absence de décors romantiques et cette simplicité des dialogues qui a en-

traîné le jugement sévère et injuste de Saint-Marc Girardin.

Et cependant, il est indéniable, par exemple, que la scène IV de l'acte IV, qui met en présence Arthur de Bretagne et son oncle, le roi d'Angleterre, Jean sans Terre, est d'une impressionnante grandeur.

Les Bretons ne liront pas avec indifférence une pièce qui, quoique écrite par un non-Breton, est remplie du patriotisme breton le plus pur. Ils ne liront pas non plus sans profit cette apostrophe que Claude Bernard place dans la bouche d'un des conseillers d'Arthur I^{er}, Guillaume des Roches : « Ici particulièrement, ce qu'il faut craindre, ce n'est pas de paraître oïder et avoir peur; ce serait avoir peur, en effet, en ne nous mettant pas au-dessus du vulgaire et préférant les passages consolatoires de la renommée à notre intérêt, à notre devoir... Il ne s'agit pas de mourir de mort plus ou moins héroïque; il faut sauver la Bretagne. » (2)

Remercions le Dr Le Goff, qui avait déjà consacré une étude, le 24 novembre 1934, à cette tragédie, dans La Bretagne à Paris, et qui, en novembre 1941, publiait un intéressant article dans Arvor sur le Dictionnaire Celtique-Français de BULLET; remercions-le de nous avoir restitué cette œuvre écrite à la gloire de la Bretagne.

On y trouvera aussi, de la plume du Professeur Henri Roger, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine, une intéressante étude sur l'histoire de Bretagne au XII^e siècle, où s'est glissée cependant une erreur de détail, qui fait du duc Conan IV le neveu au lieu du petit-fils de Conan III.

AR FURCHER.

(1) Claude BERNARD; Arthur de Bretagne, drame en cinq actes et en prose avec un chant. Deuxième édition publiée par le Dr Jean-Marie Le Goff. — J.-B. Bailhère et Fils, Éditeurs, 19, rue Hauteville, Paris, 1943.

(2) Arthur de Bretagne, acte II, scène II, p. 38.

La France a perdu ses colonies... Pardon ! Il reste... la Bretagne.



Maurice LE DAULT LIBRAIRE 16 bis, rue René Madec QUIMPER ACHÈTE : Livres, manuscrits gravures atlas anciens périodiques et tout sur la Bretagne Lui écrire, se déplace à ses frais pour les lots de quelque importance.

Du Jeudi 20 au Dimanche 23 Mai Le Congrès de l'Institut Celtique LES SÉANCES DE TRAVAIL

COMMISSIONS DE LANGUE BRETONNE

JEUDI 20 MAI

- 10 e. : Yaouankiz. — Brezhoneg ar vugale (Kerverziou). 11 e. : Arvestoù. — Diwar-benn ar c'hoariva (Roparz Hemon). Enklask diwar-benn ar c'hoariva. 15 e. : Gwirouriezh. — An noteriezh e Breizh (G. Tâg). 16 e. : Istor. — Stadioù a zanevellouriezh e brezhoneg betek-hen (F. Denoual ha J. Youenou). 17 e. : Skingomz. — Dastumad an enklaskoù (J. Lemée). 18 e. : Krennad al labour.

VENREDI 21 MAI

- 10 e. : Lennidiou. — Levraouegou Ensavadur Breizh (Kerverziou). 11 e. : Tudoniezh. — Dastumad hor c'hrennlavariou (R. Hemon). 15 e. : Kan ha Koroll. — Studiadennoù diwar-benn ar c'horoll (an Itr. Galban). 16 e. : Skignerezh. — Roll-labour ar c'hwec'h miz da zont (J. Lemée). 17 e. : Bahez ar spered. — Daoust hag ar Brederouriezh a c'hell bezañ broadel ? (Abad Ar Ploeg). 18 e. : Krennad al labour.

SAMEDI 22 MAI

- 10 e. : Yezhoniezh. — Gerloù goukiegezh (Roparz Hemon). 11 e. : Lennegezh. — Kudenn an troidigezhioù (Abcozen). — Kenstrivadeg ar romantou hag ar pezhioù-c'hoari. 15 e. : Kelennerezh. — Ur skol vrezhonek (Kerlann). 16 e. : Kelaouennoù. — Kudennoù an amzer-mañ e-keñver ar c'helaouennoù. 17 e. : Diavaez. — Al levrioù estren diwar-benn Breizh (P. Moer). 18 e. : Krennad al labour.

COMMISSIONS DE LANGUE FRANÇAISE

JEUDI 20 MAI

- 10 h. : Tourisme. — Création de havres le long des côtes bretonnes

à l'usage exclusif des yachts (De Berdouaré).

- 11 h. : Marine. — L'organisation à venir du Grand Port Unique de la Basse-Loire (De Berdouaré). 14 h. : Edition. — Etude des décisions concernant l'édition et la vente des livres prises par le Comité d'Organisation du Livre et ses répercussions dans l'édition et la librairie bretonne (Goinard). 15 h. : Radio. — Quels moyens sont susceptibles d'être employés pour que la radio serve efficacement la cause bretonne (Goinard). Résultats des différentes enquêtes.

VENREDI 21 MAI

- 10 h. : Géographie. — Hydro-électrification de la Bretagne (R. Tassel). — Nantes, la Loire et l'Europe Centrale (R. Tassel). — Communications de MM. Lan Deveneg et Poupinot. 11 h. : Histoire. — Etat présent des études historiques bretonnes (F. Denoual). — Institutions nationales de Bretagne (R. Pichery). 14 h. : Artisanat. — Etat actuel de l'apprentissage et de l'enseignement technique. — Les principales réformes du point de vue technique, social et moral à y apporter (Rual). — Questions relatives à l'artisanat féminin (Mme Nizan). 15 h. 30. : Droit. — Organisation du travail. La Charte (M^e Jaigu). 17 h. : Documentation. — Premiers travaux de bibliographie bretonne (De la Godelinais). — L'Institut celtique et la décentralisation économique de la Bretagne (Marion Le Bastard). 18 h. : Résumé des travaux.

SAMEDI 22 MAI

- 10 h. : Linguistique. — Dialectes romans de Haute-Bretagne (F. Le Roy). 11 h. : Littérature. — Coup d'œil sur la bibliothèque bretonne (J. Merrien). 14 h. : Commerce et Industrie. — L'industrie de la distillerie en Bretagne (Y. Bricler). 15 h. : Economie. — Potentiel économique de la Bretagne (Guerchel). 16 h. : Ethnographie. — L'artisanat rural (Creston). — Enquête sur le costume (Creston). 18 h. : Résumé des travaux.

DIMANCHE 23 MAI

- 10 h. : Assemblée plénière. 15 h. : Arts sacrés. — La sculpture religieuse (R. P. J. Duhamel). 16 h. : Monuments et sites. — La défense des monuments historiques, des monuments naturels et sites de Bretagne (A. Dézarrois). 17 h. : Chants et danses populaires. — Fondation d'un groupe de sonneurs (P. Monjarret).

Les manifestations artistiques au Théâtre municipal de Rennes

Le 80^e anniversaire de Guy Roparz

Jeudi 20 mai, à 20 h. 15, au Théâtre Municipal, pour fêter le 80^e anniversaire de Guy Roparz, le célèbre compositeur breton, grand festival musical avec la participation de l'Orchestre de Rennes-Bretagne, 75 exécutants. Participation de Jacques Rousseau, soliste de l'Opéra-Comique. Le concert sera dirigé par Maurice Henderick. Au programme, les morceaux les plus célèbres du Maître.

« Les Paiens » de Tanguy Malmanche

Samedi 22 mai, à 20 h. 15, Les Paiens, l'un des chefs-d'œuvre du dramaturge breton Tanguy Malmanche, en trois actes. En lever de rideau, présentation de B. A. S. (Bodadeg Ar Sonnerion), troupe nouvellement formée de sonneurs de binioù qui interprétera des airs du folklore. Nombreux exécutants.

Parlons un peu des « Paiens »

C'est l'œuvre de l'un des plus grands dramaturges de ce temps que les Rennais et les Congressistes de l'Institut Celtique auront le plaisir d'applaudir au Théâtre Municipal la semaine prochaine.

L'auteur, Tanguy Malmanche, ennemi de toute publicité est resté pour beaucoup un auteur énigmatique, dont les œuvres, si elles ont dépassé depuis de longues années le cadre étroit de la renommée bretonne, restent, faute de diffusion, assez ignorées.

L'Institut Celtique, qui a pris à charge de restaurer et de diffuser la culture bretonne, rend hommage au plus grand de nos dramaturges contemporains en représentant l'une de ses plus grandes œuvres. Nous lui en sommes reconnaissants.

Nous rassurons tout de suite les personnes qui seraient tentées de s'effrayer du titre de la pièce. LES PAIENS évoquent la farouche industrie des naufrageurs de la côte nord du Léon. Naufrageurs, certes, mais hommes d'honneur qui s'en tenaient à la Loi de la Mer, seule valable pour eux, et pour le reste chrétiens intrinsèques.

Les plus beaux sentiments y sont peints par Tanguy Malmanche dont le talent n'est pas servi par des ficelles de métier, mais bien par un chant intérieur qui va s'acquiescer pas, signe distinctif des élus, et qui résonne profondément dans nos âmes.

D'autre part, nous savons que rien n'a été négligé pour la réalisation de la pièce. Les acteurs travaillaient depuis de longues semaines à la répétition. Le grand artiste R.-Y. Creston termine les décors.

Nouveau Travail POUR LA BRETAGNE

Aux sons des binious Après Tréglamus... Lanrivain

On se souvient du succès magnifique remporté par nos militants de Guingamp lors de leur récente sortie à Tréglamus.

Ils viennent de faire mieux à Lanrivain, à l'occasion du pardon du Guiaudet. Au son du binioù ils ont « liquidé » littéralement leurs 270 journaux en un temps record, puis, autre record du genre, 190 brochures se répartissant ainsi : 63 Notre lutte pour la Bretagne, 60 Histoires de Bretagne, 13 War-Raokl et 54 Breiz a Gan. Voilà un succès de vente qui enchanterait la plus exigeante des librairies. Preuve nouvelle et qui ne craint aucun démenti de l'intérêt que l'on porte à notre propagande. Nous attendons des dévoués bretons du Parti National Breton et de l'Heure Bretonne qu'ils tentent des expériences de ce genre dans nos pardons. Simple histoire de constater la différence que fait le public breton entre nous... et d'autres qui affirment trop notre « impopularité » pour en être convaincus.

A Lanrivain, il y a lieu d'insister particulièrement sur l'accueil enthousiaste fait par la jeunesse à nos propagandistes et à nos sonneurs... Conversations... pour ne pas dire conférences, et sonneries se prolongèrent jusqu'à une heure, quo l'on qualifie généralement

d'indue et ce dans une ambiance que seuls comprendront ceux qui connaissent les « explosions » bretonnes.

Nos amis de Guingamp viennent de se placer au tout premier rang de nos propagandistes populaires.

Notons qu'un des militants de la région ayant résolu d'assister ses camarades de Guingamp en cette sortie fut victime d'une crevaisson de bicyclette en cours de route, à Paller. Il termina les douze derniers kilomètres à pied et fit également à pied dans la nuit et sous la pluie les 25 kilomètres qui le séparaient de son domicile.

Un mouvement qui peut se glorifier de tels dévouements est sûr de l'avenir. Qui dit mieux ?

La bonne réplique

Je vendais P.H. B. à Plémet lundi de Pâques, la vente était normale, comme à l'ordinaire, quand un olivier en vélo m'interpella : « Tu n'as pas honte de vendre cette saleté, eh ! » Je collaborateur ! Je suis un ancien prisonnier, etc... On connaît la chanson !

Sans me départir de mon calme, et tout en continuant ma vente, je répliquai : « Eh ! mon gars, comme collaborateur, il faudrait voir : je ne collabore pas avec les English, les mercantis et les Juifs ! » Tout le public m'applaudit et le perturbateur prit la poudre d'escampette. En quelques minutes j'avais vendu mes 50 numéros.

Paul GARC, Combattant Volontaire, Médaille Militaire.

LA CHRONIQUE DE BRETAGNE

BÉCASSINE
est indésirable
à Douarnenez...
comme partout

Il existe à Douarnenez un bureau de presse catholique dont la direction morale et spirituelle (sic) est assurée par un quateron de bourgeois et bourgeois bien pensants et passablement obtus : une exacte représentation des personnages bilieux et constipés du bouquin de Georges Bernanos.

L'autre jour ils se sont rappelés que l'imprimeur Gautier-Languereau est considéré dans ce milieu comme l'un des piliers de l'édition bien-pensante, l'autre pilier étant, bien entendu, la Maison de la « Bonne Presse ».

Et de consacrer toute leur vitrine à la collection entière de « Bécassine ».

Notez bien l'extraordinaire : il est vraisemblable qu'ils ne mirent aucune intention blessante dans cette exhibition; leur cerveau est tellement envahi par l'inconscience et la sottise.

A ceux qui auraient pu légitimement s'en étonner, ils auraient répondu comme ce directeur de laboratoire parisien qui avait mis en circulation des vignettes publicitaires représentant Bécassine :

« Il ne m'était pas venu à l'idée qu'elle (Bécassine) puisse être injurieuse pour les Bretons, tellement cette figure de bonne est tombée dans le domaine public. »

Aussi quand l'une de ces dames patronesses fut prise à parti par un ton railleur, manifestant un ton digne étonnement. Mais les livres furent enlevés.

Nous estimons, nous, que cette comédie bourgeoise a assez duré. Et si nous devons prendre les mesures nécessaires pour faire pénétrer dans des encéphtales ratatinés un minimum d'idées élémentaires, nous les prendrons.

L'HEURE BRETONNE
est l'hebdomadaire
le PLUS REPANDU,
le PLUS LU,
le PLUS POPULAIRE.

MORLAIX UNE MUFFLERIE

Des prisonniers de guerre rapatriés étant descendus à la gare de Morlaix, avaient pris le car de Quimper pour rentrer chez eux. Mais, arrivés en ville, un agent de police les fit descendre, sous prétexte qu'ils n'avaient pas de numéro pour retenir leur place.

Est-ce sur les directives de M. le Commissaire de police lui-même, que les agents prennent de telles initiatives, indignant la population et écourant les prisonniers par un si mauvais accueil au pays, après un mois de voyage exténuant ?

Un nouveau sport : les mangeurs de brouillard

L'araignée est un animal sensible. Quand on frôle seulement un fil de sa toile, elle se précipite vers la proie problématique.

C'est à cela que pensaient M. l'inspecteur Martin, du Service des recherches, et son aide, en débarquant du train de Paris à la gare de Morlaix, car ces messieurs, ignorant tout de la Bretagne et du mouvement breton, avaient fui précipitamment Paris en apprenant que se tenait dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Morlaix, le Congrès de la Société des Ecrivains Bretons.

Le seul mot de Breton fait sauter certaines personnes de la capitale, car, paraît-il, avec les Bretons... on ne sait jamais !

Mais M. Martin et son collègue n'ont pas dû savoir grand chose, sinon que les Bretons ne sont pas des mouchards. Les personnes interwievées par eux n'ont pu les renseigner.

Par contre, ce qu'ils n'ont pu éviter, c'est d'être, pendant les deux jours qu'ils ont passés dans la ville... soigneusement surveillés.

Les Bretons « à la page »
sont à l'heure Bretonne

LES TRIPOTAGES DE SAINT-BRIEUC

L'ART DE NOYER LE POISSON

Recette journalistique et policière

Les journaux du 7 mai ont publié, sur un communiqué aimablement fourni par la police, toute une tartine au sujet d'une horrible affaire de Marché Noir.

On a découvert (« On » c'est la police brioquine aggravée du Contrôle du Marché Noir!) dans un café, rue du Légue : des bouteilles de vin, alcool, spiritueux, baptisées « stocks » pour les besoins de la cause, des marchandises diverses. Enfin ! trois jambons ! Vous entendez bien « trois jambons » !

C'est l'abomination de la désolation !

Et de citer, avec les commentaires appropriés, l'auteur (nom, prénom, qualité) de ces jambons.

Nous regrettons de le dire, mais la presse ferait beaucoup mieux de nous parler, quelquefois, des grands témoins plutôt que d'essayer de nous intéresser aux faits et gestes des plus obscurs choristes du marché noir.

Les sujets ne manquent cependant pas !

Pourquoi s'acharner sur une malheureuse femme seule, pourquoi taire les noms des fournisseurs des autres marchandises, et citer, *uniquement*, le nom d'un brave garçon qui ne fait pas plus de marché noir qu'« un » autre.

Nous savons bien qu'une obscure bistrote ne traite pas de gros contrats de publicité et qu'il ne lui viendrait pas à l'idée de placer ses économies dans une grosse industrie telle qu'un grand journal.

Mais enfin ! Puisque l'on ne veut à aucun prix mécontenter les « scrucciers », « cafetiers », « chocolatiers », « beurriers », en parlant tout de même de ce sujet d'actualité. Pourquoi ne pas aborder d'autres branches de ce secteur ?

Il n'y a que l'embarras du choix !

Voici un exemple qui doit fournir le motif d'une brillante chronique.

Il s'agit d'un « Conseiller » à des titres divers, qui a imaginé de vendre sous le nom de

Quels qu'ils soient ?

D'un compte-rendu de séance du Conseil municipal de Saint-Brieuc, paru dans « l'Ouest-Eclair », nous détachons le passage que voici :

« M. Le Méhaut, faisant allusion au récent scandale du Ravitaillement demande qu'au nom du Conseil Monsieur le Maire fasse une démarche près de Monsieur le Préfet pour que toute lumière soit faite sur cette affaire. »

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il s'est déjà entretenu à ce sujet avec Monsieur le Préfet qui lui a donné l'assurance que tous les coupables quels qu'ils soient, seraient frappés comme ils le méritent. »

Quels qu'ils soient ?...
NOUS VERRONS BIEN !

« Cap Corse » un liquide plus ou moins toxique !

Cet inventeur malheureux a pris deux délicieux pays de chez nous pour Calvi et pour Bastia.

Ce que c'est que d'ignorer la géographie.

Cette affaire doit avoir, tout prochainement, les honneurs de la correctionnelle.

Si elle voit le jour ! évidemment ! car d'ici là « il ne faut parler de ces choses que doucement et à voix basse ! » comme disait Jeanne d'Arc (en d'autres circonstances d'ailleurs).

Voilà un sujet intéressant.

D'autant que le dit « Conseiller » est, lui, un récidiviste et spécialiste connu du marché noir.

Mais voulez-vous parier que l'on n'en parlera pas ?

La Fontaine a toujours raison !

Selon que vous serez puissant ou

misérable

Les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir.

N. B. — L'affaire du café de la rue du Légue comportera, sans doute, la semaine prochaine, une suite amusante ! Peut-être pas pour tout le monde, mais, enfin !

BRIEG.

Il y a non pas une, mais plusieurs histoires de chocolat

Notre article concernant une livraison de chocolat et mettant en cause — sans le nommer — un correspondant de la S.N.C.F., nous a valu de ce dernier, que nous ne croyons pas plus utile de nommer aujourd'hui qu'il y a deux semaines, la lettre suivante :

« Monsieur,

On nous a fait connaître l'odieuse diffamation dont nous avons été l'objet dans le numéro de votre journal du 2 mai courant.

Nous tenons à vous faire connaître que votre information nous concernant est un abominable mensonge.

S'il est, en effet, exact que nous n'ayons livré à un épicer brioquin que 19 colis de chocolat sur 20 que comportait sa facture, il est également certain que le vingtième colis parvenu vide avait été délesté de son contenu avant que l'envoi arrive à Saint-Brieuc, puisque la soustraction a été constatée au Mans et signalée sur la feuille de chargement.

Dès qu'il a eu connaissance de l'article de votre correspondant, le Contrôleur de l'Exploitation de la S.N.C.F., en résidence à Saint-Brieuc, a écrit à Monsieur le Chef de l'Arrondissement de Rennes pour rétablir les faits et protester ainsi contre la version donnée dans votre journal. (Inclus, copie de cette lettre).

En outre, il est inexact que le commerçant ait été indemnisé sur la production immédiate de sa facture, les règlements concernant la Maison qu'il gère à St-Brieuc ne se faisant qu'avec le Siège Social.

En conséquence, nous vous sommons de publier la présente rectification, en réservant d'ailleurs tous les droits que nous pouvons avoir à faire valoir ultérieurement contre vous en raison de l'odieuse et mensongère diffamation que vous avez portée contre nous. »

Suff : la signature.
Ainsi que la lettre de la S.N.C.F. exposant que la soustraction de la caisse de chocolat a été constatée le 28 MARS AU MANS, et non à Saint-Brieuc.

Dont acte...
Mais notre ami Brieg, à qui nous

avons communiqué ces documents, nous adresse la réponse que voici :

« Nous ignorons, totalement, l'affaire récente exposée dans cette lettre.

Nous avons évoqué une disparition mystérieuse de chocolat en décembre dernier.

Cela prouve que ce produit est très recherché.

La manifestation « spontanée » du « Service ??? de la S.N.C.F. » ne nous trouble pas.

La main sur le cœur, il a l'air de vouloir nous chanter le couplet connu de Lescaut dans « Manon » :

Ne bronchez pas ! Soyez gentille !
Et n'oubliez pas, mon cher cœur,
Que je suis gardien de l'honneur
De la famille, de la famille !

Les plus cordiales relations existent entre le Service ??? et le Correspondant. Nous ne l'ignorons pas.

Il faut avouer que ce Service a bien bonne mine à se ruer en protestations indignées !

Que ne garde-t-il sa sévérité pour mettre fin aux vols dans ses gares !

Que n'épanche-t-il son indignation dans des communiqués vengeurs où il daignera nous donner le montant astronomique des vols commis et en regard le nombre ridicule de sanctions prises !

Il semble tout heureux de nous annoncer que du chocolat a été volé le 27 mars et que le destinataire de St-Brieuc n'a pas encore été indemnisé !

Quant au « Correspondant » il avait d'abord parlé de nous « casser la g... ! »

En toute simplicité !
Et puis il s'est décidé à écrire la lettre que l'on a vue.

Mais pourquoi diable ! a-t-il adressé, le mercredi 5 courant, à l'un de nos amis brioquins, un ambassadeur officieux porteur du rameau d'olivier, emblème de la paix ?

BRIEG.

N. B. — Les 400 kilogs de chocolat, qui ont pris une mauvaise direction du fait du G.A.R.P.I.A., ne sont pas imputables au « Correspondant de la S.N.C.F. ».

C'est une autre affaire de chocolat.

Et dire qu'on en trouve et pas !

Rennes-Gare P. T. T. est nettoyé !

Il y a quinze jours, l'Heure Bretonne signalait l'état infect dans lequel était laissé le local des P.T.T. de Rennes-Gare.

Bonne nouvelle pour les postiers, mais, en fait, les postiers — du moins les intéressés — la connaissaient avant nous : Rennes-Gare-P.T.T. a été nettoyé.

Une petite victoire, mais une victoire tout de même de plus pour l'Heure Bretonne.

...Et surtout pour les postiers qui lui ont fait confiance.

SAINT-BRIEUC

Autre départ cruel

Notre cité se vide, hélas ! des mocos les plus représentatifs de l'espèce... Il est vrai que d'autres prennent immédiatement leur place toute chaude. Cependant, parmi tant de départs qui nous ont été cruels, nous nous en voudrions de ne pas citer celui d'un des princes de la Maison de Lorraine, l'honorable capitaine de police mobile Matte, nommé à Rennes depuis plusieurs mois, mais que nous avions la joie de revoir fréquemment, sa famille n'ayant pas quitté son appartement du 12, rue Poulain-Corbion.

Il était cependant difficile de demander à ce brave inspecteur d'assurances déguisé en policier par la grâce de la confraternité lorraine, de pousser l'héroïsme jusqu'à demeurer dans un Saint-Brieuc bombardé. Aussitôt après le tragique dimanche, le déménagement a donc commencé en direction de Trégastel. Nous n'aurions pas à nous occuper de cette prudence familiale, si une partie (la partie « intéressante et alimentaire ») de ce déménagement n'avait pas été effectuée par... un agent de police. C'était sans doute préférable, en vertu de l'axiome que les loups ne se mangent pas entre eux... et ne doivent pas réciproquement leurs provisions, je suppose.

Que de malheureux Bretons auraient été heureux cependant de se partager les 600 kilos de briquettes, les paquets d'Astra et autres denrées qui n'ont tout de même pu être dissimulées complètement aux regards d'envie des Brioquins...

Autre question à M. le capitaine de police : Comment, muni de sa science toute fraîche, caractéristique (chez les autres) le délit de trafic de cartes d'alimentation. Ne dit-on pas cependant qu'il achetait, pour un prix d'ailleurs modeste, de ces cartes « andrés » par mois ?

BRETONS !

En aidant l'HEURE BRETONNE vous vous aidez vous-mêmes.

DE CI DE LA...

DINAN. — A Dinan, comme ailleurs... les fameux poulets de Pâques étaient en voie de décomposition quand ils furent servis à la clientèle. En somme, un triomphe complet pour les petits imitateurs d'Henri IV.

PLOUMANACH. — Nous aimerions savoir si les bienfaits du Secours National doivent aller de préférence aux plus nécessiteux, ou bien tout d'abord aux préférés ou protégés ?

Simple question préliminaire, que nous posons à M. le Maire et autres intéressés.

Nous attendons la réponse dans un petit discours en sortie de messe... à bientôt...

Don 25 IVRE.

SUR DES POMMES DE TERRE TROP BLOQUÉES...

"Ils nous prennent tout"

Cette antienne connue que répètent inlassablement les communogaullistes, va-t-elle se réaliser, mais dans un sens différent de leur interprétation? Tout nous porte à le croire.

La Terre Française du 17 avril nous apprend qu'on envisage de réduire de 50 % la ration théorique (oh ! combien !) de 300 gr. de légumes que les services du Ravitaillement accordent à chaque citoyen.

On sait le tapage que l'on a fait autour des restaurants communautaires, où il s'avère de jour en jour que les portions sont insuffisantes et de mauvaise qualité. Pour aider davantage le Parisien si débrouillard à son dire, l'on fait l'inscription du plat cuisiné que nous irons chercher en faisant la queue à la boutique, comme à la soupe populaire, dernière trouvaille pour le rationnement alimentaire, et que nous mangerons froid chez nous, rationnés à l'excès comme nous le sommes, de charbon, de gaz et d'électricité.

Pour trouver ces aliments que l'on distribue si parcimonieusement, où va-t-on ? Mais, chez nous, bien entendu, dans notre « pauvre et sale » Bretagne. Le numéro de la Terre Française nous fait connaître que les organisateurs des restaurants communautaires ayant « appris que dans la campagne bretonne près de 1.500 tonnes de pommes de terre risquaient de rester sur place (par la faute du blocage) et de ce fait d'être en quelque temps inutilisables, ont envoyé une caravane de camions sur place, et ont fait effectuer la collecte des pommes de terre menacées ».

Ainsi, il ressort qu'il y a abondance dans notre pays, que l'on gaspille nos richesses, puisqu'on les laisse perdre, sans souci ! Il faut que les Parisiens viennent nous donner une leçon d'ordre puisque nous dormons dans notre pays de Cocagne.

Saviez-vous cela, habitants de Brest, de Lorient, de Saint-Nazaire, sans parler des petites villes

comme Concarneau, Redon, etc., où l'abondance ne règne pas précisément ! Et vous, évacués bretons, que l'on déporte aux quatre coins de la France ? Au fait, personne n'a songé à vous, même pas ces Parisiens au cœur si tendre.

Or, la Terre Française affirme que les légumes bretons sont répartis de la façon suivante: 25 % pour les consommateurs urbains, 25 % pour les féculeries, et 50 % pour les restaurants communautaires. D'après cela, les consommateurs devraient bénéficier dans les trois départements de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, de 7 kilos environ par tête. Ils ne reçoivent toujours rien, et cela depuis leurs deux derniers kilos du début du mois de mars. Où passent donc ces pommes de terre, dont on dépouille la Bretagne, sans en faire profiter ses habitants, qui en ont le plus grand besoin, et dont les Parisiens ne violent pas la couleur ? Elles ont pourtant bel et bien été prises, et embarquées sous l'œil bienveillant du gros M. Frobté, maire de Pontivy, du Préfet du Morbihan, M. Marage, qui a déclaré dernièrement que les Bretons étaient enchantés d'envoyer leurs denrées à la ville, et qu'ils étaient « dédaigneux aux prétendues revendications territoriales (!!!) de quelques aventuriers pour lesquels l'autonomisme n'est qu'un prétexte à bonnes affaires ! »

Nous voudrions bien savoir où sont les bonnes affaires, et si elles ne seraient pas plutôt du côté des Rescos, et de ceux qui prêtent la main à la razzia de nos produits, car enfin, une petite information parue en bas de page, dans les journaux parisiens, nous annonce que des contrats de « Rescos » sont résiliés pour infractions diverses des régissants ! N'est-ce pas là un aveu significatif ?

Ms nous prennent tout... oui, mais les voleurs officiels sont en complets-vestons de Paris.

Quant à M. le Préfet du Morbihan et à ses petites diffamations, nous le mettons au défi de prouver nos « bonnes affaires ».

M. D'ARUNDEL DE BÉDÉE.

Les boulangers bretons sont eux aussi sacrifiés

Chacun sait que le métier de boulanger est infiniment pénible et ne peut être pratiqué que par des hommes robustes, qu'il oblige à travailler dans une atmosphère souvent malsaine de chaleur et de poussière de farine.

Par une curieuse déformation d'esprit, la majorité des consommateurs croit cependant que la boulangerie est un commerce de tout repos qui mène rapidement son homme à la fortune.

Il n'en est rien et, en ce qui concerne plus particulièrement les boulangers bretons, on peut même affirmer que leur situation est déplorable si on la compare à certaines autres catégories de commerçants.

Depuis 1938, la marge de panification, c'est-à-dire le montant des frais nécessaires à la transformation de 100 kilos de farine en pain, n'a pas été augmentée, alors que ces frais eux-mêmes s'accroissaient de 60 à 80 %.

Devant l'impossibilité de faire peser plus longtemps des charges aussi lourdes sur la Boulangerie, pendant qu'on dressait sur sa route des obstacles de plus en plus insurmontables, les Pouvoirs publics se sont dévoués à reviser les marges de panification.

La Fédération de la Boulangerie de Bretagne, qui ne comprend d'ailleurs que les Syndicats d'Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère et Morbihan, a présenté un compte de frais qui a semblé exagéré aux fonctionnaires chargés de le vérifier et de l'étudier.

Si on ajoute à cela que le Président de la Fédération est le moco

Barentin, on juge avec quelle maladresse et quelle insouciance les intérêts des boulangers bretons furent défendus.

Tant et si bien que la marge de panification, qui devrait normalement atteindre 180 francs, a été ramenée à 170 francs, puis à 140 francs, et encore son application est-elle toujours retardée.

Les boulangers marseillais ont plus de chance. Leur marge de panification a été augmentée sans coup férir de 80 % et dépasse largement les 180 francs.

Là comme ailleurs, les intérêts bretons sont sacrifiés.

Au fil des rails ou les petites indiscretions du compartiment

La scène se passe dans l'express. Lors d'une station, deux jeunes femmes montent dans le compartiment où je suis déjà installé. Deux jeunes Parisiennes qui ne sont que d'un genre très moyen. En face d'elles, une bonne vieille paysanne à coiffe très haute et très curieuse en forme d'obélisque, recevant la brume en pleine figure, se lève et ferme la vitre. Ce geste n'eût pas le bonheur de plaire à des demoiselles qui se moquent d'elle. Et, oubliant les bibis ridicules qu'elle porte à Paris, l'une d'elles murmura à sa voisine :

— On dirait un « building américain »... cette coiffe.

Oui, mais mademoiselle, savez-vous que sous ce « building » il y a une tête beaucoup moins légère que la votre. Une tête qui en a par dessus le bonnet de votre conduite.

UNE BELLE EXPOSITION DE R.-Y. CRESTON

Parler du talent du peintre marin R.-Y. Creston, c'est déjà le refrain connu d'une vieille chanson. Et cependant, à l'occasion de cette exposition de ses œuvres, il nous faut reprendre cet air ancien. Talent oui, et grand talent.

Dans les études du Saint-Nazaire, berceau des plus grands vaisseaux, le Briéron, l'homme du pays des constructions navales, s'est surpassé. Il nous faudrait citer tous les noms de ces gouaches admirables de vie et de sincérité : Le Champlain sur cale et son atmosphère étonnante du monde des travaux de géant. Le Normandie en achèvement, Le Normandie sous la grande grue, œuvres où l'artiste a su rendre la majesté d'une coque au volume puissant. Le Normandie sur cale se silhouettant en une ligne médiane prodigieusement riche dans sa simplicité. Harmonies de rouge ocré, de noir et de gris, harmonies vraies douces au regard, sans pour cela toucher ou effleurer le médiocre, touches puissantes qui ont su donner à ces études de navire cette allure grandiose, ce caractère impressionnant de géants de la mer.

Et puis il nous faudrait parler des études de vaisseaux de guerre, des croquis anecdotiques. L'Atlantique quittant St-Nazaire devant la vieille ville et cette vieille ville elle-même aujourd'hui en partie démolie par les monstres qui n'ont su que semer partout mort et destruction.

Il nous faudrait dire pour terminer tout l'intérêt moral de cette exposition dont le bénéfice ira aux sinistrés de Rennes et St-Nazaire. Mais la place nous manque pour parler comme il conviendrait de R.-Y. Creston, peintre brillant, dont le succès est assuré.

Y. G.

Ce n'est pas nous qui le disons...

Si la croisade du pain réussit, comme on veut l'espérer, on pourrait penser aussi à une croisade du vin... (L'Œuvre du 8 Mai.)

PARDONS BRETONS

LE GUIAUDET

Si la petite chapelle du Guiaudet n'a pas reçu les visites des années heureuses du temps de paix, elle vit tout de même d'acte de foi de plus de trois mille personnes accourues de partout invoquer Celle qu'on ne supplie jamais en vain.

A demi caché par la verdure que le printemps revêt de ses plus fraîches teintes, le Sanctuaire, élevé voici plus de deux siècles en l'honneur de Madame Marie, est un véritable bijou d'architecture bretonne.

Reposoir idéal pour le recueillement !

Suivons la procession après Vêpres...

Portées par les gâs solides de l'Arrez, viennent les bannières, que le vent me parvient pas à faire fléchir tant la force et la volonté des porteurs est grande. Car une bannière doit se dresser fièrement et l'image qu'elle représente doit se détacher bien haut sur le ciel, pour que chacun puisse la voir aisément.

Précédant la foule des hommes, vient la statue de Notre-Dame du Guiaudet. Quel plus solide et plus sûr piédestal pouvait-on trouver, que les épaules des conscris ? Et comme ils s'accroissent sagement

LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS BRETONS

Une réponse à la pétition des Brestoïis

On se souvient de la pétition lancée par deux patriotes bretons et signée par plus de mille chefs de famille brestoïis. Nous devons, pour la bonne information de nos lecteurs leur signaler que la Préfecture du Finistère a adressé la lettre suivante à M. Goinard qui avait pris l'initiative, avec M. Le Reste, de cette pétition.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la pétition que vous m'avez adressée tendant à obtenir pour les évacués de l'agglomération bres-

toïse, un centre de repli en Bretagne, où il pourrait leur être aménagé des locaux provisoires.

Je vous informe que j'ai transmis cette pétition à Monsieur le Chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur, dont les services ont déterminé les départements de repli.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE PREFET.

Et maintenant, nous attendons la réponse de Vichy.

LE CARNET DES RÉFUGIÉS

BRANDERION. — M. Keromnès, retraité de la S.C.N.F., a été nommé délégué-syndic. Membres du bureau : MM. Lorans, Thomas, Blin, Le Goff, Dréan et Tanguy.

AURAY. — Avec l'approbation de la Chambre de Commerce, vient de se constituer un « Comité de défense des intérêts des Commerçants lorientais sinistrés », rue de Keriololet, à Auray.

VANNES. — Afin de pouvoir répondre utilement à toutes les demandes concernant la constitution des dossiers de dommages de guerre, les architectes de la région lorientaise ont constitué un groupement, d'accord avec leurs collègues du Morbihan. Secrétariat : 41, avenue Victor-Hugo, à Vannes.

ARZANO. — M. Payen, représentant de commerce, a été nommé syndic des Réfugiés. Membres du bureau : MM. Jafré, officier d'ad-

ministration; Cario, retraité; Vigot, comptable; Le Tallec, agent technique, et Mens, greffier.

TOURS. — On annonce la prochaine arrivée de six mille enfants du Morbihan.

LANGONNET. — Le D^r Guégan a été nommé syndic. Membres du bureau : MM. Ulliac, Boisson, Roussel, Joyeux, Jaffré, Le Hen.

Demandes de nouvelles

— M. Jh. Hémond, réfugié à Paris, 51, boulevard Barbès (18^e ar.), recherche M. Emile Le Bail, dont la sœur tenait un commerce de boucherie, avenue de la Perrière.

— M. Zacharie Mahevan, garde des Communications, Evron (May.), recherche sa mère, Mme Joséphine Mahevan, qui avait quitté Lorient vers la fin décembre et dont il est sans nouvelles depuis.

BRETONS ÉVACUÉS

Lorientais dans la Mayenne (9^e liste)

SAINT-BRICE. — M. et Mme Rio J., M. Garsandat, rue Edgar-Quinet, Lorient; M. et Mme Lebris, 165, rue de Belgique, Keryado; Mme Lepipe, Maison des Choux, Lanester; M. Corric, 8, rue Louis-Roche; Mme Jaouen, rue Notre; Mme Lavoux, rue Edgar-Quinet; Veuve Le Cloirec, rue Saint-Pierre; Veuve Le Meur, rue Maréchal-Foch, Lorient; Mlle Le Cognec, 177, rue de Belgique, Keryado.

BOUÉSSAY. — M. et Mme Joseph Rio, 7 bis, rue Plouquet, Lorient; M. et Mme Le Mentec, M. Cadoret, Mme Le Doussal, 3, rue de Larmor; M. Landaria Th., rue Sainte-

Anne, Ploemeur; Mme Cavelan, Mlle Pédrion Y., Keroman, Lorient.

SAINT-LOUP-DU-DORAT. — Le Gouic Marie et Joséphine 14, rue Sainte-Anne, Ploemeur; M. et Mme Lucas, 73, rue du Port; M. Gauthier, rue du Port, Lorient; Mme Leguelte, rue Marcellin-Berthelot, Keryado; M. et Mme Cornec, Veuve Lebris, de Ploemeur.

BALLEE. — M. et Mme Ihuel, Kerderff; Mme Yvon, quai de l'Embarcadère, Larmor-Plage; M. et Mme Le Caer et enfants, Kerfichant, Ploemeur; M. et Mme Gueylard, 34 bis, quai de Rohan, Lorient; M. et Mme Guillaume, Colomban-Keramzec, Larmor-Plage; M. Quemener Joseph, Kerfichant, Ploemeur; M. Marc Talvas, Veuve Le Seigle et fille, ruelle du Port, Lorient; Mme Cadet et fils, Lanveoc, en Ploemeur.

PREAUX. — M. Lance, Kervelean, Lanester; Mme Chevreau, 5, rue du Moustoir; Mme Nicolas, Mme Le Rouzic, 23, rue de Merville, Lorient; M. Ezyan Joseph et fille, Kerfichant Ploemeur.

BEAUMONT-PIEDS-DE-BŒUF. — M. et Mme Fournel et enfants, rue Joseph-Huby, Henneboët; Famille Le Calvé, rue J.-Jaurès, Lanester; Famille Guiot, Kerderff, Larmor-Plage.

Une conférence de Paul GAINET à Paris

La prochaine conférence de l'Heure Bretonne aura lieu le dimanche 16 mai 1943, à 15 heures, aux Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, Paris (Métro St-Michel-Odéon).

M. PAUL GAINET parlera sur : La Bretagne et le Monde de demain

L'HEURE BRETONNE La plus forte vente des hebdomadaires de FRANCE de NAVARRE et de BRETAGNE

AR VEZ AR HAG VRO

Journaux & Revues

Calendrier de la semaine

MAI

16. — **Saint Brendan**, Broladre ou Brévalaire, abbé, V^e s., invoqué pour la guérison des plaies. Patron de Kerlouan, de Lanvellec, de Lochrévalaire, de St-Brendan, de St-Broladre et de Trégrom.

17. — **Saint Caradec**, abbé, V^e s. Patron de St-Caradec-Loudéac, de St-Caradec-Priziac et de Carantec. L'ancien patron primitif de Saint-Carreuc est un autre saint Caradec du XI^e siècle.

18. — **Saint Hervé**, disciple de Robert d'Arbrissel, XI^e siècle.

19. — **Saint Yves**, prêtre officiel de Tréguier, XII^e s. Patron des gens de justice, de la ville et du diocèse de Tréguier, du Huelgoat, de la Motte, la Poterie, Louannec, Minihy-Tréguier, Plougonver, Ploumilliau, Plouray, La Roche-Maurice, Trédrez, etc... Nombreuses chapelles.

FETE NATIONALE BRETONNE. Pleine lune.

20. — **Saint Thérésien**, abbé de St. Mathieu, X^e s. Statue à St-Colombe, de Lanloup.

21. — Translation des reliques de saint Patern (Propre de Venes).

22. — **Saint Antrom**, Confesseur non pontife. — Chapelle à Tré-darzec.

RADIO BRETONNE

Rennes-Bretagne (288 mètres)

MARDI 18 MAI

18 h. 30. — **La Fin tragique d'une Duchesse de Bretagne**, évocation historique par Ronan Pichery.

19 h. 5. — **Le Carnet d'Art de la Bretagne**, par Bernard Roy.

19 h. 10. — **Causerie maritime**, par de Berdouare.

JEUDI 20 MAI

(de 19 heures à 19 h. 15)

Le Quart d'Heure de l'Institut Celtique de Bretagne

Tangy Malmanche, par Erwan Tymen.

Bro ar Brezhoneg, par Jos Youinou.

La Vie Celtique, par de Berdouare.

SAMEDI 22 MAI

18 h. 30. — **An div zramm** (les deux visages), pièce en un acte de Xavier de Langle.

19 h. 5. — **Sant-Malo**, par Ker-vezlou.

19 h. 10. — **Prezegenn diwar benn al labour douar**, par Ar C'houer Kozh.

LE CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS BRETONS

Les 1^{er} et 2 mai, le Congrès de la Société des Écrivains Bretons s'est tenu à l'Hôtel de Ville de Morlaix.

Le prix de la Société n'ayant pu être attribué cette année (les œuvres présentées étant trop brèves ou dépourvues de tout caractère breton, a été reporté à l'année prochaine.

La Société a émis le vœu que les municipalités bretonnes créent ou développent les bibliothèques dans lesquelles une large place serait réservée aux écrivains de la Bretagne.

Dimanche après-midi, M. A. Bergot fit une conférence sur le « Génie spirituel de la Bretagne ».

Après un large exposé synthétique sur les auteurs bretons, sur la pénétration et l'influence du Christianisme en Bretagne, il conclut qu'il restait une grande mission à accomplir dans l'œuvre de réorganisation du monde, la Bretagne, par ses caractères bien particuliers, pouvant être considérée comme une nation.

Les poèmes de Mlle Anne Sella : *Tolente et Gens de mer*, et ceux de Mme Baugouon-Carion : *Sainte-Anne la Païne*, la *Baiser des barrières*, recueillirent les applaudissements des personnes présentes.

La séance fut clôturée par la lecture d'un poème impromptu du poète Henansal sur Morlaix.

Ephémérides

MAI

17, 1598. — **Ouverture d'une session des Etats de Bretagne au couvent de Bonne-Nouvelle à Rennes.**

18, 1583. — **Le Duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, chef de la Ligue, vient à Nantes et séjourne à l'hôtel de Briord.**

19, 1794. — **Début du procès à Brest de l'évêque constitutionnel du Finistère, Louis-Alexandre Epilly, et des Administrateurs du département, accusés, par les Jacobins de la Convention Nationale, de « fédéralisme et d'usurpation du pouvoir ». Les accusés seront condamnés à mort et exécutés le 22 mai.**

22, 1200. — **Par le traité de Goulet, le roi de France Philippe-Auguste renonce à soutenir les droits du duc de Bretagne Arthur I^{er} à la couronne d'Angleterre, alors qu'il l'avait poussé, auparavant, à entrer en conflit avec son oncle Jean sans Terre.**

1703. — **Prise de cinq vaisseaux hollandais par le marquis de Coëtlogon.**

Les Ecrivains Bretons exposent

Du 15 au 23 mai prochain, la Librairie Celtique, 108 bis, rue de Rennes, à Paris, consacrera sa vitrine à une exposition des ouvrages des membres de la Société des Ecrivains Bretons.

BROCHET-LENORMAND
FOURREUR
8, Rue Victor-Hugo - RENNES
Toutes Réparations et Transformations

Remous vichyssois

Nous avons lu quelque part, ces jours-ci, que « le temps des 13 décembre et 8 novembre était définitivement révolu ». En lisant cela, nous avons fait : Hum !

Parce que nous avons quelques raisons d'être sceptiques et de nous méfier des optimismes de commande.

Voici d'ailleurs que M. Marcel Déat fait état de nouveaux remous vichyssois dans l'Europe du 8 mai.

Il nous arrive de Vichy de singuliers rumeurs : tout un clan s'agite, celui de la sempiternelle opposition à toute compréhension européenne, à tout rapprochement durable entre la France et l'Allemagne. Comme nous l'avions facilement prévu et clairement annoncé, ces honnêtes gens ne sont pas satisfaits du tout de Pierre Laval et de son récent voyage à Berlin. Que le fil de Montoire soit enfin renoué, voilà une catastrophe qu'ils ne sauraient admettre. Ils esquissent donc une réaction cauteleuse ou brutale, selon les tempéraments, et ils s'évertuent à tendre sous les pas du Chef du Gouvernement les plus astucieux traquenards.

Montoire avait engendré le 13 décembre... Nous sommes au courant de ces rumeurs.

« N'en doutons pas, dit M. Déat : tout un vaste complot existe, en France et ailleurs, qui a pour but avoué de briser les tentatives de collaboration, de brouiller à jamais le jeu entre la France et l'Azec, donc d'éliminer Pierre Laval et ses amis, et finalement d'accueillir à bras ouverts le débarquement anglo-américain. Pour le malheur des conjurés, il se trouve que le synchronisme n'a pas pu jouer entre leur action et celle de leurs bons amis d'Afrique du Nord. Pierre Laval a accompli son voyage et il a eu sa conversation, bien avant que l'affaire de Tunisie ait pu être liquidée, bien avant que le temps fût venu de l'offensive contre le continent.

Sans doute, mais... est-ce bien fini ?

M. Déat veut que M. Laval ait pour l'aider sur le front intérieur, une arme de choix qui serait le Parti Unique.

Dont on reparle beaucoup ces jours-ci...

En commençant, bien entendu par prononcer de telles exclusives qu'il est permis, sans être méchant, et sans mettre les points sur les i, de doter de la volonté d'union des sept ou huit chefs de Paris ou de Vichy.

Bretagne, emporium moderne

Sous ce titre, la Dépêche de Brest publie un article substantiel de R. Tugdual Le Razavet.

Sa position géographique a valu à la Bretagne de jouer un rôle important à toutes les époques.

Ses possibilités demeurent immenses.

Naturellement, si notre population, désormais moins naïve, au lieu de placer son argent au Maroc, en Chine, en Turquie ou en Russie, s'intéresse à une marine marchande bretonne, construite avec ses deniers dans les chantiers bretons, avec des aciers sortant des hauts-fourneaux de Bretagne ; si cette flotte montée par les équipages entièrement bretons, pratiquant le tramping, se souvient à propos que Nantes et Brest sont ses ports d'attache et des centres industriels, toutes choses en seront encore facilitées.

Oui, mais les propagandes officielles ont toujours eu pour objet de cacher aux Bretons non seulement l'histoire mais la valeur commerciale de leur pays.

Le Razavet conclut : « Ainsi, ce pays de Bretagne qui s'avance dans l'océan comme un plateau tendu, porteur de fruits, offrant son travail pacifique et sa peine, réaliserait-il à nouveau son destin d'office commercial et d'entrepôt réel de l'Europe, de plaque

tournaute distributrice, qui fut si bien depuis ses origines jusqu'à la perte de son autonomie provinciale. Aussi bien, est-ce d'abord revenant à celle-ci qu'elle prétend reprendre les actions qui firent sa fortune et sa gloire. Il est bon que des journaux comme la Dépêche de Brest se forcent de le faire comprendre à leur clientèle.

Pour les ouvriers bretons travaillant en Allemagne

M. Florian Le Roy vient de nous conter dans l'Ouest-Eclair les quelques semaines qu'il a passées avec des ouvriers en Allemagne. Reportage vivant et sincère.

De son enquête, nous détachons le passage suivant concernant les loisirs des travailleurs.

Pour les ouvriers pris par le travail obligatoire et vivant dans les camps, on devrait compter avec le particularisme des provinces. En constituant des bibliothèques régionales, en organisant des spectacles, des jeux et des tournées folkloriques, on ferait beaucoup pour le cœur de nos provinciaux, plus sensibles à la nostalgie que les assimilés des capitales.

Mais le Commissariat Général à la Main-d'Œuvre ne nous a pas caché qu'il s'en remettait à l'initiative de ses groupements d'entraide aux travailleurs à fonder dans les différentes régions françaises. Qu'un comité se forme en Bretagne, et en Normandie, et en Anjou. Il se mettra en rapport avec les entreprises, qui fourniront un état de leur personnel capoté ; et ainsi toute la politique d'entraide, pour le bien-être de nos travailleurs, s'établirait sur trois échelons : famille, entreprise, comité.

Partout, les Bretons ont gardé le sens de la communauté bretonne. Partout, ils cherchent à se regrouper. Il est juste que l'on tienne compte de cet état d'esprit. Ils ont droit à d'autres « amusements » que les Mistinguett et autres représentants de l'esprit de « Paname ».

Il y a des sociétés folkloriques en Bretagne et des artistes. Il y a même, du moins, théoriquement, une Fédération des Cercles Celtiques. Ils seraient les bienvenus là-bas...

Les Etats-Unis et les Celtes d'Europe

Nous lisons dans Semaine-Actualité :

« Le rédacteur en chef du « Chicago-Tribune », Nac Cornick, publie une série d'articles pour démontrer que les Etats-Unis devraient absorber l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, l'Ecosse, le Pays de Galles et en faire des Etats américains. « des Etats du même titre que le Dakota du Nord ». On leur garantirait une forme de gouvernement purement républicain. Peut-être bien, après tout, que l'Australie et la Nouvelle-Zélande pourraient ne former qu'un seul Etat à elles deux, mais le Canada tout entier, l'Ecosse et le petit Pays de Galles formeraient chacun un Etat distinct. Et, comme on demandait à M. Nac Cornick si son projet ne signifierait pas le démembrement de l'empire britannique, il répondit simplement : « Ce n'est pas cela qui doit nous tracasser. Je ne considère pas le moins du monde qu'il soit de mon devoir de chercher à sauvegarder l'intégrité de l'empire britannique. Nous avons actuellement 48 Etats, et nous pourrions en avoir quelques-uns de plus. »

Voici donc que les Etats-Unis entendent « protéger » à leur façon les peuples Celtes d'Europe. Comme il n'y a pas de fumée sans feu, il est probable que le rédacteur en chef du « Chicago-Tribune » n'a pas trouvé sous son seul bonnet l'étrange idée de cette « protection ».

Il n'est pas encore question de la Bretagne, mais attention !

L'HEURE BRETONNE défend les Bretons contre leurs ennemis et leurs faux amis.

LA MODE BRETONNE

POUR NOS ENFANTS



C'est aux parents d'habituer, dès la petite enfance, les jeunes Bretons à porter le costume, partout où il est encore en honneur, de le faire reprendre, s'il y a un peu de temps qu'il a été délaissé.

Pour les enfants des villes qui n'ont pas encore le bonheur d'avoir leur costume, voici deux gentils et simples modèles.

Robe de fillette en lainage blanc ou en tel tissu blanc que l'on peut encore se procurer : toile, rayonne, voile ou crêpe. Broder les spirales orange, les feuilles vert amande, les tiges jaunes.

Costume garçonnet. Le petit col, les manches et la enlote bouffante (moderne brugou-braz) seront de lainage, ou de toile blanc ; le gilet bleu roi sera brodé de dessins celtique : les traits, jaune ; les pois, vert amande ; les cornes de bélier, orange.

POUR nos JEUNES FILLES

Petit ensemble breton pour jeune fille citadine.

Pull-over blanc et noir, brodé d'un triskel. Jupe écossaise blanc et noir.

Veste noire avec boutons d'acier, poches de drap blanc brodées du triskel avec encadrement de velours noir.

Petit chapeau de feutre breton, garni de velours.

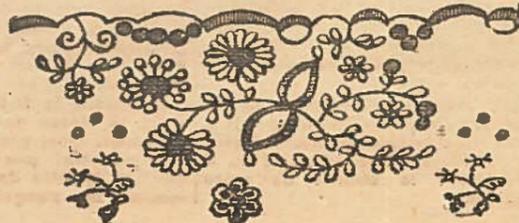


LES DENTELLES DE CHATEAUGIRON

Ces dessins proviennent de la collection de Mme Cowrant, donnée à une amie, avant sa mort. Ils étaient créés, par la fantaisie des brodeuses sur tulle et sont caractérisés par des semis de fleurs, avec, quelquefois des dessins d'allure très celtique.

Les brodeuses sur tulle disparaissent, mais un bon nombre de modèles, qu'elles ont créés, ont été sauvés et peuvent être remis en circulation pour orner des cols, des ceintures, des coiffures et des robes et vêtements d'enfants.

MARIVONIA.





Principes d'une organisation agricole bretonne

La III^e République française, tant bornée à confiner le marisme napoléonien, ne soit dans les cultivateurs bretons que des recrues possibles : soldats et marins pour ses colonies militaires aux colonies ailleurs, ou des machines à payer des impôts.

« Pas d'histoires » et « main de l'ordre », c'est-à-dire, et de tout progrès, telles sont les deux formules comodes de gouvernements au service d'une haute finance toute-puissante.

L'idéal de ses représentants ne pouvait s'élever au delà d'un régime de « médiocratie ».

Donc, pas d'organisation de l'agriculture, qui aurait pu dérangier cet « ordre » (!) établi.

ou suivant leurs intérêts personnels ? Ils jetteraient ainsi des poignées de sable dans les rouages de la machine sociale.

Que penser aussi d'un apprenti inexpérimenté, qui voudrait jouer au mécanicien sans en avoir la compétence ou qui voudrait que la machine ne fonctionne que pour lui ?

La Bretagne possède heureusement toutes les capacités dissimulées suffisantes pour être dotée de l'organisation agricole harmonieuse d'une nation.

Cependant, ces capacités ont actuellement besoin d'un solide perfectionnement technique. Et, pour cela, il faut d'abord ren-

dre possible, aux agriculteurs de chez nous, une instruction technique, morale et sociale, très complète.

On n'instruit pas à coups de Révolution nationale ou à coups de triques. On fonde d'abord des écoles.

Et ce sont des groupements de conseillers techniques, qui ont le plus de capacités pour s'occuper de donner l'impulsion à cette organisation, dans laquelle chacun peut contribuer à la bonne marche de l'ensemble, avec enthousiasme, suivant son degré de compétence.

Participez donc au Mouvement breton animé par le P.N.B. G. F.

Certains pensent encore, peut-être, qu'une organisation n'est qu'un système de contrainte entravant la liberté des individus que seul, l'individualisme intégral est à préconiser.

Dans des articles précédents nous en avons montré quelques graves inconvénients pour l'agriculture bretonne.

Dans toute machine, chaque organe ne peut bien fonctionner que s'il travaille en coordination avec les autres organes. Il en est ainsi pour tout ce qui existe dans la création : chaque chose ayant un rôle bien défini. Et la société n'échappe pas à cette loi naturelle.

Mais il s'agit de s'entendre au sujet de cette organisation.

Une organisation est bonne quand elle tient compte des capacités de chacun, et dans laquelle chacun y trouve sa vraie place.

Le rôle des dirigeants d'organisation est analogue à celui d'un mécanicien auprès d'une machine. Celui-ci veille au bon fonctionnement de l'ensemble, met de l'huile dans les rouages pour diminuer les efforts inutiles, l'usure, et obtenir le meilleur rendement.

Que pourrait-on penser d'un mécanicien qui, interprétant mal sa fonction, au lieu de mettre de l'huile dans les engrenages, frapperait constamment dessus à coups de marteau ?

Que penser de dirigeants, entravant l'exercice des capacités par de la bureaucratie, de la paperasse, des ordres donnés d'après leurs propres réactions



La raison d'être de l'Artisanat maritime

Un "Socialisme artisanal"

Le gouvernement semble vouloir favoriser l'Artisanat maritime, surtout à la pêche. Chaque patron actionnaire pour une part quelconque dans un bateau qu'il commande doit devenir en fin de compte propriétaire de ce bateau par un système de remboursement des actions.

Le principe, gardons-nous de tout sectarisme, nous l'avions préconisé dans cette rubrique dans un article intitulé « Trusts maritimes et Artisanat maritime », n'est pas mauvais par lui-même. On peut dire qu'il est même très bon.

Les résultats obtenus par une flotte constituée en majeure partie par des patrons armateurs ayant pour actionnaires leur propre équipage seront au point de vue rendement bien supérieurs à tous les résultats obtenus jusqu'ici.

Mais, là encore, il y a un mais, vouloir supprimer les trusts de pêche et leur façon de faire ne servirait à rien, si l'on ne s'attaquait pas tout d'abord à la base du système qui mécontente les pêcheurs, parce qu'il permet une exploitation rationnelle et autorisée de ceux-ci.

Il n'est pas question dans cet article de personnalités ou de cas individuels précis, mais nous pourrions en citer. Il est question tout simplement du système en général qui prévalait avant la guerre et qui malheureusement prévaut encore de nos jours.

Ce système était basé sur des dilemmes de ce genre : « Les équipages gagnent bien leur vie, il est inutile de les faire bénéficier d'autres avantages. » — « Tel salaire, c'est bien pour un matelot. » J'oppose à ceci que quel que soit le salaire qui revient de droit à un équipage, ce salaire ne saurait être discuté, étant donné qu'il doit être fonction du travail fourni, du risque, du rendement, et qu'il doit

être conditionné de façon à laisser à l'Armement la part équitable justifiée par la mise en œuvre d'un capital et des charges afférentes à celle-ci. Mais qu'en aucun cas les conditions d'apport à l'Armement ne doivent permettre la réalisation de bénéfices scandaleux et non proportionnels aux bénéfices des équipages.

C'est pourquoi le système de l'Artisanat maritime est très bon. Seulement, il faut pour que cela porte des fruits certains, que les patrons armateurs se débarrassent des façons de faire que l'égoïsme juif de la plupart des trusts avait implantés dans l'Armement privé.

Il faut que les équipages ne soient pas considérés par l'Armement et en ce qui fait l'objet de cet article par le patron-armateur, comme des journaliers que l'on paie et qui passent. Mais comme des collaborateurs intéressés qui eux-mêmes pourront devenir les égaux un jour du patron-armateur et ses rivaux professionnels.

Hélas ! actuellement surtout, trop de gens veulent l'ignorer. La plupart sont très heureux du développement de l'idée artisanale, parce qu'ils comptent bien en tirer un profit d'après les règles que j'ai précédemment citées. Ils ne sont pas imbus de l'idée d'un véritable socialisme artisanal, réalisant dans le minimum de combines possible l'étroite union entre les Equipages et l'Armement. Je parle d'un minimum de combines ! car quel est celui, si parfait sur la terre, lorsqu'il manie des affaires, qui ne sert pas au moins un peu son intérêt particulier ? Mais il y a façon et façon de le servir et on ne peut rien reprocher à celui qui ne nuit pas à son prochain, plus exactement à l'intérêt de la Communauté populaire.

Sans l'application de ce socialisme artisanal, il n'est à mon avis

CHEZ LES VRAIS PAYSANS

A Saint-Brieuc le 4 mai et en d'autres réunions à participations ministérielle et préfectorales, on a vu les « PAYSANS » OFFICIELS : ceux qu'on nomme pour être des « beni-oui-oui », ceux qui acceptent la main dans le dos et la politique du ohrysanthème. CEUX ENFIN QUI ONT ASSUMÉ LA CHARGE D'ENDORMIR LA PAYSANNERIE BRETONNE.

Des discours et des applaudissements rituels, les journaux officiels dans leur hâte de masquer les réalités profondes ont tiré des conclusions...

A la foire de Lesneven, le 2 mai, il y avait DE VRAIS, D'AUTENTHIQUES PAYSANS. Le Comité d'achats des poulains y fut tourné en ridicule et la présence des gendarmes n'y pouvait rien.

Il se dégageait de la foule paysanne un tel dynamisme — ou une telle menace — QUE LES ACHETEURS ANNULERENT LEURS ACHATS. Et la Commission « foira » lamentablement.

On nous dit que d'autres foires pourraient ressembler à celle de Lesneven. Car les paysans estiment qu'ils sont faits pour tirer un bénéfice normal de leurs chevaux et non pour être exploités « par le cheval ».

On dit même qu'il n'y aura pas de foire des poulains à Landerneau. Des fois, que des paysans, des vrais ! de ceux qui n'ont pas les honneurs de la presse officieuse, se mélangent de « descender » sur le fameux office crier aux distingués agriculteurs en gants blancs, valets du pouvoir et traitres à la cause de la paysannerie bretonne !

"LA HONTE DANS LE PAYS"

Au cours de l'été 1932, les activistes bretons s'amuseront beaucoup aux dépens des journalistes parisiens, venus aux nouvelles à travers les mystérieuses landes bretonnes, en leur racontant les histoires les plus rocambolesques, et en leur mentionnant les sociétés bretonnes aux noms les plus impressionnants pour les riverains de la Seine et les plus plaisants pour ceux des rives de l'Odé.

Il semble que le docteur Ferdinand Brunot, auteur d'une grave « Histoire de la Langue française » soit tombé sur un mystificateur de la même espèce, quand il s'est avisé d'étaler sa science en matière de folklore breton : que l'on en juge par la curieuse traduction qu'il donne des mots bretons « Ar Feiz hag ar Vro », que nous traduirons littéralement pour les non-bretonnants par « la foi et le pays ».

Cela se trouve à la page 177 du tome IX de son volumineux ouvrage, tome consacré à la Révolution et l'Empire.

« Première partie : « le français langue nationale », l'on peut lire la phrase suivante :

« D'autres chants ont été recueillis par l'abbé Durand dans « Ar Feiz hag ar Vro » (la Honte dans le Pays) (sic), Vannes, 1847. »

Ceux qui ne voudront pas nous croire pourront se procurer le docteur ouvrage à la librairie A. Colin, à Paris, où il est paru.

Les ennemis de la Bretagne nous insultent périodiquement. Ils n'ont jamais répondu sérieusement aux arguments de l'Heure Bretonne.

bonne volonté de tous, non imposé, mais construit sur les bases que les communautés de pêcheurs ont établies à travers les années, sur lesquelles ils se sont longtemps reposés, et par lesquelles ils vécurent loyalement et en bonne intelligence, jusqu'au jour où les trusts et les idées capitalistes néfastes furent introduites et infestèrent la Bretagne, sera solide et prospère parce que créée par l'expérience des communautés de nos pêcheurs bretons. E. SURZUR.

Cet ordre sain, réalisé par la

Les propos de l'Œil-de-Pie

Ces dernières semaines, Jacques Altazin a fait une réunion à Concarneau. Les gens que j'ai vus m'ont dit : « Il est venu mettre son grain de sel et ça va plus mal ». Je m'en suis rendu compte moi-même. Et ça va réellement plus mal, jusqu'aux Boulonnais qui parlent d'aller au Ministère (pas tous) pour protester (pas tous). Les Bretons eux sont écœurés et sans doute protesteront-ils aussi ? car les mesures NATIONALES qu'a prises Monsieur Jacques ne plaisent à personne, d'autant plus que ces mesures nationales ne s'appliquent qu'au port de Concarneau... Et Boulogne ? et La Rochelle ? et Etel ? et les autres ?... Y aurait-il par hasard un Etat autonome concarnois ?

Bretons mes amis, ne vous réjouissez point. D'Etat autonome concarnois nenni ; mais sous le couvercle de la soupière où mijotte, et combien à petit feu, le bouillon de la Révolution Nationale il y a les intérêts particuliers toujours bien vivaces de Monsieur Jacques.

... Et ceux, qui en ont assez, disent de tous côtés : « On le zigouillera »... Blum n'est pas mort...

Daladier n'est pas mort... Le percepteur, l'adjudant grincheux, le propriétaire, le concierge, ils vivent encore... Altazin... invulnérable ! il ne craint rien !... Achille non plus ne craignait rien... mais il ne pensait plus à son talon sacré talon !... En foi de quoi les plus invulnérables sont vulnérables quand même. Il faut si peu au talon ou ailleurs.

Sur une naissance

Un jeune confrère nous est né sous le nom l'Echo du Marin. Son premier numéro a déjà paru. Il nous a fait une bonne impression. Documenté, clair, net. Une mise en page sans reproche. Ça sent le marin. Ça change de ce que nous avons vu et qui voulait être des journaux à marins. Son but est de s'intéresser, dit-il, dans son article de présentation, à toutes les choses de la mer et à tous ceux qui vivent de celles-ci, directement ou indirectement. Nous l'en félicitons. Nous lui souhaitons volontiers la bienvenue et bien du courage !

Editions de : SKRID HA SKEUDENN

VIENT DE PARAITRE !!!

DOGAN

comédie inédite de Jakez RIOU

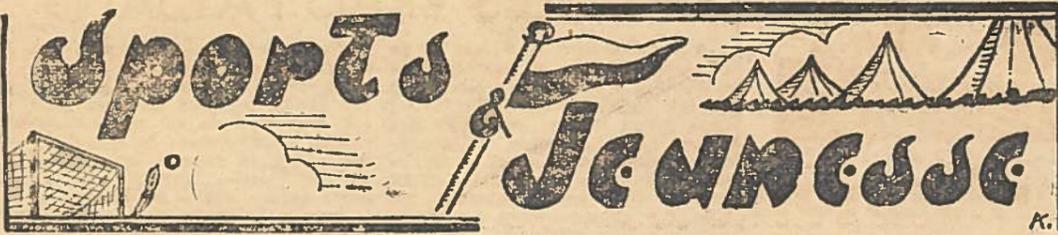
Illustrée par R.-Y. CRESTON

Tirage limité.

Edition ordinaire : 45 fr.

Edition sur papier Verger de Puyroyen : 50 francs.

Ecrire à M. F. BASSET, 7, rue des Francs-Bourgeois, Rennes. — C. C. 30-73, Rennes.



Après Quénécan

Les impressions d'un volontaire

Après la période des Cadres de nos Jeunes qui vient de se dérouler dans la forêt de Quénécan, nous avons reçu les impressions suivantes d'un Volontaire :

Ce furent d'abord, dans le train, les premières rencontres. Visages inconnus, serremments de main et aussitôt une camaraderie se crée dans le compartiment. Tout à l'heure, nous étions des inconnus et pourtant, au seul signe de ralliement, une familiarité merveilleuse jaillit.

Nous sommes restés ensemble dans cette admirable forêt de Quénécan, dans un cadre bien à nous, dont personne ne peut nous disputer la possession. Et, en dépit du rude devoir, nous étions gais, gais envers et contre tout, contre la pluie, le froid, la fatigue, et les ennuis de toutes sortes. Nous avions un moral splendide, le vrai moral du Volontaire faisant, contre mauvaise fortune, bon cœur.

Nous étions venus pour nous entraîner, enthousiastes et confiants; nous en sommes partis absolument enchantés, absolument persuadés de notre victoire et décidés à tout faire pour y arriver. Tous, nous avons eu ces mêmes réactions, car tous nous ne faisons qu'un, si puissant était cet esprit d'équipe qui n'a cessé de régner

Un tournoi de lutte bretonne à Sainte-Tréfin-de-Cailac

Ce tournoi, qui ouvre la saison des luttes et qui s'est déroulé le 2 mai, dans un cadre magnifique, par une belle après-midi, a connu le plus vif succès. Malheureusement, on ne vit s'y affronter que les as de l'an dernier. Peu de nouveaux. Voici les résultats :

- Au-dessus de 18 ans : 1. Bozec jeune, de Saint-Servais; 2. Auffret; 3. Néron; 4. Lavenant.
- Poids légers : 1. Le Louët Joseph, de Trébrivan; 2. Bozec Charles, de Saint-Servais; 3. Thomas, de Locquenvel; 4. Le Roux, de Cailac.
- Poids moyens : 1. Le Gac, de Kergrist-Moëlou; 2. Jégou, de Carnoël; 3. Le Moal, de Locarn; 4. Journaux, de Caraoët.
- Poids lourds et toutes catégories : Le Corre, de Carnoël, l'espoir du Kerne-Uhel (19 ans), vainqueur par laim de Georcelin, de Maël-Carhaix, ancien champion des Côtes-du-Nord; 3. ex-æquo : Le Louët et Le Gac.

DES LIVRES pour vous :

- FOLKLORE BRETON (toutes danses, airs populaires), par NEVEZADUR 25 fr.
- La seule étude complète sur la lutte bretonne avec de nombreux dessins explicatifs.
- En vente dans toutes les bonnes librairies bretonnes.
- Aux Editions du P.N.B., 11, quai Lamartine, à Rennes :
- WAR-RAOK (vingt chansons de route, en breton et en français, avec les principaux airs nationaux) 10 fr.
- NOTRE LUTTE POUR LA BRETAGNE 5 fr.
- HISTOIRE DE BRETAGNE POUR TOUS 5 fr.

NOS TRADITIONS

LE 1^{er} MAI EN BRETAGNE

Le 1^{er} mai est devenu la fête internationale du Travail. C'est désormais une chose acquise...

La sélection bretonne de l'U. S. G. T. (Union Sportive et Gymnique du Travail) l'a marqué par une belle victoire en football sur la sélection d'Île-de-France : 5 à 0. Très bien !

Saisissons l'occasion pour rappeler que les traditions du 1^{er} mai sont chez nous vivaces.

Nombreuses sont les régions où l'on a conservé l'habitude d'orner tous les locaux d'habitation et même les étables, voire jusqu'aux meules de foin ou de paille, d'une branche de hêtre. On tendre feuillage que l'on va cueillir le 30 avril à la tombée de la nuit. Malheur à la maison qui a négligé d'arborer son bouquet de feuillage à l'aube de mai !

Ailleurs, ce n'est pas du hêtre ou du bouleau, mais du genêt fleuri que les jeunes gens accrochent pendant la nuit du 30 avril au 1^{er} mai aux fenêtres de leurs « douces aimées ». Il en résulte de périlleuses acrobaties.

Et puis, il y a le lait de mai, ce bon lait que nous allions quêter dans les fermes dès la lumière du jour et que pas un fermier n'aurait eu l'audace de refuser.

Deceur du bon lait, frais, écumeux, dont on garda le nostalgique souvenir. Car aujourd'hui !

Et ce lait nouveau n'était-il pas symbole de sève neuve ?

Le 1^{er} mai, fête du renouveau, fête de notre jeunesse rurale qui a gardé plus que la jeunesse des villes le sens et le goût des symboles et des traditions, sera demain aussi une fête de la jeune Bretagne qui se remettra au travail parmi les ruines du monde ancien pour rebâtir le monde nouveau.

M. HELLEC.

D'AN TUZ...

x Le routier-sprinter Leray, d'Elven, fait partie du Groupe Mobile récemment installé à Rennes.

x Le 16 mai auront lieu : à Rennes, le championnat sur route d'Île-et-Vilaine; — à Douarnenez, le championnat sur route de Finistère; — à Rosporden, une réunion au vélodrome avec Archambaud, Prat, Cloarec, Sérès, Ignat, Le Goff, Bautre, Tulot, etc.; — à Rennes, les championnats scolaire et universitaire sur 40 et 80 kilomètres.

x Le 23 mai, à Couëron, réunion sur piste réservée aux aspirants et amateurs.

x Les 22 et 23 mai, épreuves éliminatoires des championnats de Bretagne de Tennis à Saint-Pol-de-Léon. Finales à Rennes le 6 juin.

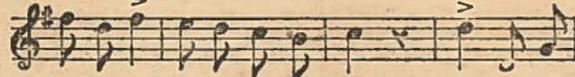
PLAC'H AN OSTALIRI



Eun deiz ma oan o va-le Hed-ho-hed an hent bras,



Hed-ho-hed an hent bras War vord an hent me



we-las eun os-ta-li-ri c'hiaz Rouml far la



ri don de no. Yel chach da c'har a-dreñv. Rouml far la



ri don de no. Yel chach da c'har a-dreñv.

Antreet en ostaliri
Antreet da voutailhat
Me ' glevis eur paotr bihan 'n e
[c'havell o wilc'hat.

DISKAN

Rouml far la ri don-de-no (2 w.)
Yel chach da c'har a-dreñv! —
'N e gichen eur piac'h yaouank,
Paotrez a c'houezek vioaz
Azetet war eur gador, hag he ziou-
[har e noaz.

He mamm lavaras din-me :
— Houman ne daly netra !
Mont gant ar baotred yaouank, setu
[ar pez a ra !

Jeune Breton, nous connaissons ton désir, nous savons ton envie de te joindre à nous. Alors, n'hésite plus, viens t'enrôler dans les Organisations de Jeunesse du Parti National Breton. (Pour tous renseignements, sur les sections masculines et féminines, s'adresser à M. Yann GOULET, Chef des Organisations de Jeunesse du P.N.B.)

IMPRIMERIE CENTRALE DE RENNES
Le Gérant : G. BRETON
P. C. 504

Notes et souvenirs sur les champions bretons

Saviez-vous que Pierre CLOAREC fut d'abord champion de Lorraine ? et gagna sa première grande course en Belgique ?

On pense généralement de Pierre Cloarec qu'il fit ses débuts en sa Cornouaille natale et qu'il se révéla dans une de ces courses qui, comme le Circuit du Morbihan et de Cornouaille, donnaient l'occasion aux « régionaux » d'affronter les « internationaux ».

Erreur ! Pierre Cloarec pouvait déjà se glorifier d'un beau palmarès avant d'être célèbre en Bretagne.

Il fut, en effet, d'abord champion... de Lorraine.

Si nous avons bonne mémoire, il travaillait à Longwy, dans une aciérie, avant son service militaire.

De Pétonnant palmarès que nous lui connaissons là-bas, ne retenons que les victoires, car cela nous entrainerait trop loin de mentionner les places d'honneur.

En 1928, nous notons au palmarès de Pierre Cloarec les victoires suivantes :

- 6 Juin : Arlon, 120 kms.
- 8 Juillet : Ayange, 140 kms, 1^{er} avec 2 m. d'avance.
- 21 Juillet : Virlo, (Belgique), 100 kms, 1^{er} avec 8 m. d'avance.
- 29 Juillet : Circuit de Pléno,

100 kms, 1^{er} avec 10 m. d'avance.
12 Août : Longlaville, 80 kms, 1^{er} avec 3 m. d'avance.

16 Septembre : Montigny-sur-Chiers, 80 kms, 1^{er} au sprint (mais oui !).

En 1929, victoires dans : le Grand Prix de Longwy (100 kms), le Circuit de Viton, Belgique (80 kms), le championnat de Meurthe-et-Moselle (100 kms), le Circuit de St-Marc en Belgique (100 kms), etc.

En 1930, Pierre Cloarec recommence avec le Prix d'Ouverture de Longwy sur 100 kms, puis il enlève le challenge du meilleur grimpeur de Longwy...

C'est alors qu'il rentre dans le Finistère avant de rejoindre la caserne. Avant son départ, il participe au Challenge Sigrand à Brest où il se classe cinquième au sprint. Ensuite, c'est le service militaire, puis la glorieuse carrière dont nous savez toutes les grandes étapes.

L'ANCIEN DU V. S. L.



Cette revue de semaine sera en réalité une revue de quinzaine en raison de notre situation d'il y a huit jours.

Le cas du Stade Rennais

Partons d'abord du Stade Rennais. Le porie-fanion du football breton dans le championnat « pro » n'a pu mieux faire que match nul, sur son propre terrain, contre Amiens : 2 à 2. Tous les comptes rendus ont souligné la médiocrité du jeu fourni de part et d'autre. Il est certain que nos bonnes équipes de Division d'honneur d'avant-guerre étaient supérieures au Stade Rennais et à l'Amiens A. C. que nous avons vus l'autre dimanche. Nous avons déjà insisté sur le manque d'esprit de club au S. R. U. C. On fait état en coulisse d'étranges manœuvres qui tendent à écarter tel ou tel joueur pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le sport en général et l'intérêt du Stade Rennais en particulier. Nous savons des joueurs fort bien disposés et fort bien doués qui sont aujourd'hui écartés. Si l'on veut rejeter un Stade Rennais digne de sa tradition et de la responsabilité qu'il entend assumer en Bretagne, il y aura lieu d'éliminer systématiquement et définitivement tous ceux chez qui le professionnalisme a tué l'esprit sportif. Cela ne veut pas dire qu'il faut éliminer tous ces professionnels, car il est des « pros » qui ont une âme d'amateurs et des amateurs qui ont une « âme » de « pros ». Cela, chacun le sait... Mais le Stade Rennais a besoin d'animateurs, de gens qui ont une âme, une vraie.

Nous ajouterons une autre considération : le Stade Rennais a besoin d'un bain de jeunesse. Il possède beaucoup trop de vieux joueurs qui ont tous un beau passé et conservé de belles qualités. Mais la forme n'y est plus d'une façon constante. Il arrive à tel ou tel de réaliser une belle partie, mais il n'arrive plus aux onze joueurs d'être en forme ensemble.

Ceci dit, nous sommes prêts à soutenir le Stade Rennais dans les dernières épreuves dont dépend son avenir. Nous le défendrons contre ses ennemis par principe et... contre lui-même par devoir.

Un beau match à Fougères

Les Fougères ont eu la bonne fortune de recevoir une brillante sélection de Bretagne le dimanche 2 mai. La réplique était donnée par le vieux « Drapeau » qui re-

cevra bien un jour son prestige ancien. Le match avait lieu au bénéfice des prisonniers. Initiative généreuse que de sales petites manœuvres faillirent gâcher. Ceux qui furent au-dessus de ça, ce sont les « sélectionnés » bénévoles qui, sans gloire, sans profit et... sans réclame, mirent leurs talents au service des organisateurs. Lavanant vint de Brest, Vargha de Morlaix, Lonle et ses camarades de Saint-Malo, d'autres de Rennes. Le tout formait une équipe digne de la « cape » qui joua un football enlevé et plaisant. Score de 7 à 1. L'honneur était sauf pour le Drapeau, dont certains joueurs, le petit Vallée notamment, s'élevèrent au niveau de leurs adversaires.

Morale de l'histoire : il y a des joueurs de football en Bretagne qui sont sensibles à autre chose qu'à l'argent et au boniment des journaux. Voilà pourquoi nous sommes persuadés, tant le goût du sport se répand chez nous, que nous aurons, un jour viendra, des footballeurs de grande classe. Il est bien arrivé à l'équipe d'Irlande de battre celle d'Angleterre.

Les Bretons très forts en cycisme

A vrai dire, ce fut moins brillant le 2 mai que le 1^{er} mai. Le 2 mai, nos représentants furent Fallus dans le Grand Prix de Nantes, enlevé par le Parisien Ciguel. Le Nantais Tiger était 2^e et le Rennais La goutte 4^e. Surprise ! à la 15^e place nous avons trouvé, classés ex-æquo : Sylvère Jézo, Le Cossec, Albert Goutal, J.-M. Goasmal, Tassin, etc...

Revanche dans Nantes-Redon-Rennes gagné par Jean Le Goff, de Douarnenez (Yann ar Go pour tous les bretonnants); 2^e, Surbatis; 3^e, Doghelli; 4^e, Tiger, le régulier Nantais; 5^e, Saucet; 6^e, Poliron; 7^e, Lanouët.

Mais ce fut beaucoup mieux dans Paris-Dijon qui a donné l'occasion au Morbihannais Le Guével d'une victoire qu'il méritait depuis longtemps.

Le 2^e porte aussi un nom de chez nous : Moreau.

Après le 3^e, qui est le célèbre Vieflo, nous trouvons Danguillaume, dont on nous dit qu'il est originaire de Châteaulin, puis, à la 5^e place, Sylvère Jézo.

Il serait difficile de demander mieux.

Yves CROIZER.